



## A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

## Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

## À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

Eur.

511

m

1698,8

Eur. 511 <sup>in</sup> —

1698,8

Mercury

<36624511670013

<36624511670013

Bayer. Staatsbibliothek

F 18



MERCURE

GALANT

DEDIE' A MONSEIGNEUR

LE DAUPHIN.

A O U S T 1698.



A. PARIS,

Chez MICHEL BRUNET, Grande Salle  
du Palais, au Mercure Galant.

**O**N donnera toujours un Volume  
nouveau du *Mercure Galant* le  
premier jour de chaque mois, & on le  
vendra trente sols relié en Veau, &  
vingt-cinq sols en Parchemin.

**A P A R I S,**  
**Chez G. DE LUYNES, au Palais, dans**  
**la Salle des Merciers, à la Justice.**  
**Et MICHEL BRUNET, grande Salle**  
**du Palais, au Mercure Galant.**

**M. DC. XCVIII.**

*Avec Privilège du Roy.*

Bayerische  
Bibliothek

Digitized by Google



## A V I S.

**Q**uelques prieres qu'on ait faites jusqu'à present de bien écrire les noms de Famille employez dans les Memoires qu'on envoie pour ce Mercure, on ne laisse pas d'y manquer toujours. Cela est cause qu'il y a de temps en temps quelques uns de ces Memoires dont on ne se peut servir. On réitere la mesme priere de bien écrire ces noms, en sorte qu'on ne s'y puisse tromper. On ne prend aucun argent pour les Memoires, & l'on employera tous les bons Ouvrages à leur tour, pourveu qu'ils ne desobligent personne, & qu'il n'y ait rien de licentieux. On

A ij

## A V I S.

*prio seulement ceux qui les envoient & sur tout ceux qui n'écrivent que pour faire employer leurs noms dans l'article des Enigmes, d'affranchir leurs Lettres de port, s'ils veulent qu'on fasse ce qu'ils demendent. C'est fort peu de chose pour chaque particulier, & le tout ensemble est beaucoup pour un Libraire.*

*Le Sieur Brunet qui debite presentement le Mercure, a rétabli les choses de maniere, qu'il est toujours imprimé au commencement de chaque mois. Il avertit qu'à l'égard des Envois qui se font à la Campagne, il fera partir les paquets de ceux qui le chargeront de les envoyer avant que l'on commence à vendre icy le Mercure. Comme ces paquets seront plusieurs jours en chemin, Paris ne laissera pas d'avoir le Mercure*

## A V I S.

longtemps avant qu'il soit arrivé dans les Villes éloignées; mais aussi ces Villes ne le recevront pas si tard qu'elles faisoient auparavant. Ceux qui se le font envoyer par leurs Amis sans en charger ledit Brunet, s'exposent à le recevoir toujours fort tard par deux raisons. La première, parce que ces Amis n'ont pas soin de le venir prendre sitost qu'il est imprimé, outre qu'il le sera toujours quelques jours avant que l'on en fasse le débit, & l'autre, que ne l'envoyant qu'après qu'ils l'ont lu eux & quelques autres à qui ils le prestent, ils rejettent la faute du retardement sur le Libraire, en disant que la vente n'en a commencé que fort avant dans le mois. On évitera ce retardement par la voye dudit Sieur Brunet, puis qu'il se charge de faire

## A V I S.

les paquets luy-mesme, & de les faire porter à la Poste ou aux Messagers, sans nul interest, tant pour les Particuliers que pour les Libraires de Province, qui luy auront donné leur adresse. Il fera la mesme chose generalement de tous les Livres nouveaux qu'on luy demandera, soit qu'il les debite, ou qu'ils appartiennent à d'autres Libraires, sans en prendre pour cela davantage que le prix fixé par les Libraires qui les vendront. Quand il se rencontrera qu'on demandera ces Livres à la fin du mois, on les joindra au Mercure, afin de n'en faire qu'un mesme paquet. Tout cela sera executé avec une exactitude dont on aura lieu d'estre content.



MENVOIR  
GALANT

AOUST 1698.

**V**OUS vous souve-  
nez, Madame, qu'a-  
près que la Paix eut  
esté signée, toutes les Cours  
Superieures, & les Corps les  
plus considerables de Paris,  
eurent l'honneur d'être admis

A iij

## 8 MERCURE

à faire compliment au Roy. Il n'y eut aucune de ces Harangues qui n'eust des beautez particulieres, & les applaudissemens qu'on leur donna en furent la preuve. Parmi ceux qui en receurent le plus, M<sup>r</sup> Vittement, Recteur de l'Université; se distingua. Chacun a souhaité de voir son Discours, & vous me l'avez demandé souvent. Je n'ay pu vous satisfaire plutôt, n'en ayant recouvré une copie que depuis fort peu de jours. Voi-cy ce qu'il dit.

AU ROY.

SIRE,

*La Paix que Dieu vient d'accorder aux vœux de vos Peuples, en inspirant à Vostre Majesté des sentimens de moderation au milieu de ses Victoires, sera l'un des événemens de vostre Regne glorieux, qui en fera le mieux connoistre la grandeur. Jamais on n'a soutenu la Guerre avec tant de gloire; jamais on ne la termina avec tant de générosité. Que les autres Princes insensibles aux larmes de leurs*

A iij

## 10 .MERCURE

Peuples, ne fassent la Paix, que lors qu'ils manquent de ressource pour soutenir la Guerre, ils ne suivent en cela que les règles de la Politique humaine. Vostre Majesté renonçant à des conquestes assurées pour le repos de ses Etats, fait bien voir qu'Elle se conduit par des maximes bien différentes. Plus Elle a eu de courage & de force contre ses Ennemis, de zèle & d'amour pour ses Sujets, plus sa tendresse paternelle l'a pressée de donner la Paix à un si bon Peuple. L'Europe après avoir publié, que jamais un Roy ne fut mieux servi, se voit obligée d'avoüer à la gloire

# GALANT. 11

immortelle de Vostre Majesté, que  
jamais un Peuple ne fut tant aimé.  
La Guerre, il est vray, n'avoit  
point empêché les Sciences & les  
belles Lettres de fleurir dans vo-  
stre Royaume. Pendant que d'un  
costé vous le défendiez avec tant  
de succès contre les Puissances con-  
federées, vous estiez occupé de  
l'autre à le réformer par la sa-  
gesse de vos Loix, & à l'embellir  
par la pureté des mœurs, dont V.  
M. donnoit Elle même un exem-  
ple plus fort que les Loix. Mais  
si pendant le tumulte des Armes  
vous avez sçu faire regner la Ju-  
stice, & vous opposer avec toute

## 12 MERCURE

la vigueur du Fils Aîné de l'Eglise, aux nouveautez toujours dangereuses, quel bonheur pour l'Etat! Quelle protection pour cette même Eglise ne devons-nous pas attendre de la Paix? Dans ces esperances, SIRE, vos Sujets. qui passent de la joye de vos Victoires à celle de la Paix, augmenteroient leur Zele & leur reconnaissance, si l'on pouvoit ajoûter quelque chose à l'amour sincere, respectueux & fidelle qu'ils ont témoigné pendant la Guerre pour V. M. Pour nous, qui dans l'exercice de nos penibles emplois, prenons un interest particulier à la Paix,

# GALANT. 13

la mere des beaux Arts, nous espérons voir bien-tost vostre Université, l'ouvrage glorieux des Rois vos Prédecesseurs, rétablie dans son ancienne splendeur par la magnificence royale de Vostre Majesté. Heureux, si consacrant nos soins à l'instruction de vos jeunes Sujets, nous pouvons leur apprendre à craindre Dieu, à respecter leur Prince, & à servir leur Patrie, persuadez que de l'accomplissement de ces devoirs dépend la sèreté des Etats, la puissance des Monarques, & la tranquillité des Peuples. Les vostres, SIRE, n'ont plus rien à souhaiter, sinon que

## 14 MERCURE

*Vostre Majesté, au milieu d'une auguste & nombreuse Famille, puisse voir longtemps les Enfants de ses Enfants, & leur apprendre par son exemple le difficile art de régner, jouir Elle même, & faire jouir les autres de la Paix qu'Elle vient de rétablir dans l'Europe.*

Ce que M<sup>r</sup> Vittement a dit sur la Paix, m'oblige à vous faire part de ce que Mademoiselle Bernard, si connue par ses beaux Ouvrages, a écrit sur cette même matière. C'est une Ode qui luy a fait mériter le Prix des Jeux Flo-

# GALANT. 19

raux à Toulouse. Elle l'adresse  
à M<sup>r</sup> le Chancelier, par ces  
Vers.

*Ne pouvant payer vos bien-  
faits,  
Je mets à vos pieds la Couron-  
ne,  
Que pour avoir chanté la Paix,  
Un Senat de Sçavans me donne.  
Arbitre souverain de tous les ju-  
gemens,  
Dans vos moins utiles momens,  
Examinez l'Arrest qu'ils vien-  
nent de me rendre,  
Autorisez leurs sentimens;  
Mais c'est un nouveau Prix que je  
n'ose prétendre.*

# 167 MERCURE

## O D E.

**A** La fin tout change de face,  
Nos Temples ne sont plus parez  
De Drapeaux sanglans, déchirez,  
Monumens d'une heureue audace.

Nous n'irons plus dans ces lieux  
saints,  
Vainqueurs du reste des humains,  
Rendre grace au Dieu des Armées.  
Réünis avec les vaincus,  
Goûtons dans nos ames calmées  
Le bonheur de ne vaincre plus.

**S**  
Par-tout des chants se renouvellent,  
Où nos plaisirs sont exprimez;  
De feux par la joye allumez  
Par tout les Citez étincelent.

D'étoiles volantes aux Cieux,  
Filles d'un art ingenieux,

L'obscurc nuit est éclairée.  
 Elles portent par leurs efforts  
 Jusque dans la voute azurée  
 Nostre allegresse & nos transports.

S

O Paix si long-temps attenduë,  
 Tu reviens enfin parmy nous ;  
 D'un jour plus serein & plus doux  
 La lumiere s'est répanduë.

Les champs autrefois desolez ,  
 Dés que ton char les a foulez  
 Rendez des moissons plus fertiles ;  
 Tu répars les fruits & les fleurs ,  
 Tu donnes les plaisirs tranquilles ,  
 Précieuse moisson des cœurs.

Z

Pendant deux lustres endormie ,  
 Tu laissas regner en repos  
 La valeur, vertu des Heros,  
 Mais ta plus cruelle ennemie,  
 Louis plus grand que ses exploits,

Aoust 1698.

B

## 18 MERCURE

T'appelle & tu viens à sa voix ,  
Soumise autant que la Victoire.  
Il prescrit un terme, & soudain,  
Pour combler ses vœux, & sa gloire,  
Tu luy mets l'olive à la main.

S

La Victoire toujours fidelle  
Luy tendoit vainement les bras,  
Et prodigue de ses appas  
Luy monroit une ardeur nouvelle.

En vain, pour conserver son cœur ,  
Elle joignoit en sa faveur  
L'Escout & l'Ebre avec-la Seine ,  
Et luy portoit jusqu'en son char  
Des lauriers, qu'elle n'eust qu'à peine  
Accordez au front de Cesar.

S

Ny la Ligue en vaines idées  
A sa honte se consumant ,  
Ny le sang ennemy fumant  
Dans les campagnes inondées ;

# GALANT. 19

Ny l'heureux Empire François,  
Accru tous les jours par les droits  
Que donnent le fer & la flâme,  
Ny tant d'autres lauriers offerts,  
Rien ne consoloit sa grande ame  
Du desordre de l'Univers.

**S**  
Vous vous bornez, Heros vulgaires,  
A faire trembler les mortels ;  
Si l'on vous dresse des Autels,  
C'est comme à des Dieux sanguinaires.

Ou si vos projets sont plus doux,  
Vos peuples seuls heureux par vous  
Sentent votre main liberale.  
LOUIS prest à voir tout soumis,  
Comble d'une faveur égale  
Et son peuple, & ses ennemis.

**E**  
Que de festes je vois renaître  
Dans le sein d'un heureux loisir !

B ij

## 20 MERCURE

Les beaux Arts ſçauront les choiſir  
Dignes des yeux d'un ſage Maître.

Les Ris, & les Jeux, ſans effroy  
De la Vertu ſuivront la loy,  
Et n'en ſeront pas moins aimables.  
Les Vertus d'accord avec eux  
Ne ſeront pas moins reſpectables  
Pour ſe meſſer avec les Jeux.



Telles qu'au temps de l'Innocence,  
Avant la contrainte & les Loix,  
Elles regnérent autrefois,  
Et firent aimer leur puissance.

Telles la France va les voir  
Reprendre leur premier pouvoir  
Sous un Heros qui les adore.  
L'exemple eſt un ordre charmant,  
Et ce grand Roy les rend encore  
Plus aimables en les aimant.



Qu'après de ſi longues tempeſtes,

La Paix rende à jamais heureux  
Les Sujets d'un Roy genereux  
Qui la préfere à ses conquestes.

Que le Monarque satisfait  
Du doux sort qu'il nous aura fait.  
Dédaigne la gloire des armes.  
Que les trompettes, les tambours,  
Avec le trouble, & les allarmes,  
Sortent de ces lieux pour toujours.

Le Discours qui suit est  
d'une personne, dont tous les  
Ouvrages vous font plaisir.  
Vous en voyez souvent dans  
mes Lettres. Le sujet de ce  
dernier est un Scrupule, dont  
beaucoup de gens ont peine à  
se garantir, quoy qu'ils sça-  
chent bien qu'il est tout à fait  
contraire à la raison.

## 22 MERCURE

*SUR CE QU'ON CRAINT  
d'estre treize à table.*

A MONSIEUR \*\*\*

J'Estois à dîner, Monsieur,  
l'autre semaine chez M...  
où je fis remarquer à un Gen-  
tilhomme, auprès de qui je  
me trouvay, que l'on estoit  
Treize à table. Il me parut en  
estre agité, se souvenant de  
ce qu'on disoit sur cet article,  
*Qu'il meurt un des Treize dans  
l'année.* Ce même Gentilhom-  
me, qui sembloit avoir quel-  
que pressentiment de son sort

## **GALANT.** 23

funeste, est mort depuis deux jours ; & comme si sa mort serroit de nouvel exemple à autoriser la vieille tradition, qui attache une idée de frayeur à Treize à table, elle a esté fort alleguée sur ce sujet. Pour moy, qui n'ay point de scrupule pour les Noces du mois de May, comme on l'a pu voir dans ma Lettre à Madame de Q... aussi me suis-je marié autrefois dans ce mois-là, je me trouve également exempt de la crainte superstitieuse d'estre Treize à table.

## 24 MERCURE

En effet, peut-on estre capable de s'effrayer du nombre, contre la maxime, que le nombre & la figure *non sunt principia activa*, ny l'un ny l'autre n'estant pas des causes à faire de soy ny bien; ny mal; & je ne voy pas qu'il y ait rien de particulier dont on puisse accuser le nombre de Treize, pour en faire un nombre meurtrier, & luy imputer d'estre un homicide à table. Le nombre de Treize est composé de *dix*, qu'on tient estre un nombre parfait, & de celui de *trois*, qui passe pour  
l'estre

## GALANT. 25

l'estre encore davantage. La condition d'un tout ne doit pas estre inferieure à celle de ses parties, & ce qui est parfait ne se regarde pas, comme estant de mauvais augure.

Ciceron remarque dans son Oraison pour S. Roscius, que son Pere luy avoit laissé treize Domaines, qui touchoient presque tous le Tibre. *Fundos decem & tres reliquit, qui Tibesim ferè omnes tangebant;* & que ces grands Domaines furent enlevez par Chryfognus, au préjudice du Fils heritier du Pere. Mais ce ne fut

Aoust 1698.

C

## 26 MERCURE

pas la malignité du nombre de Treize qui dépoüilla Roscius de ce riche patrimoine. Ces heritages estoient tres-fertiles par leur situation auprès d'un fleuve , qui les engraissoit de son limon , & les arrosoit de ses eaux ; & cette bonté particuliere de fond abondant , excita la cupidité de Chryfogonus , en qui , & non dans le nombre de treize , résidoit le principe du malheur de l'heritier. Si le nombre y fit quelque chose , c'est parce qu'il estoit grand , & s'il eust esté encore plus grand ,

comme de quatorze ou de quinze, &c. ce méchant homme auroit eu plus d'avidité à s'en emparer, & à s'en rendre maistre.

Il y a long temps qu'est établie la Coutume qui assemble treize piéces pour la cérémonie du mariage. L'Histoire rapporte que l'Ambassadeur de Clovis allant au nom de son Maistre fiancer Clotilde, offrit un sou & un denier, c'est à dire, treize piéces, *per solidum & denarium desponsavit*. Si le nombre de treize estoit fatal, ce seroit une cruelle imprudence d'en

## 28 MERCURE

faire un usage dans le mariage; mais bien loin que le Treizain soit un arce pour le tombeau, on prétend s'en servir pour l'engagement d'une société douce & riante, & destinée à donner la vie & la naissance pour la propagation du genre humain.

Dans le Zodiaque, ce grand cercle, où le Soleil est accompagné de douze Signes, le nombre de treize s'y rencontre; cependant le Soleil dans ce nombre de treize fait l'illumination du monde; & si on faisoit une fraction, ou une

## GALANT: 29

soustraction de ce nombre, l'illumination de l'Univers en pourroit souffrir.

Dira-t'on, ce n'est pas le fait? il s'agit en particulier de treize à Table. Qu'ainsi soit, suivons l'hypothese. Pourquoi Treize, seroit-il là plus à craindre qu'autre part, comme s'il y faisoit quelque figure dangereuse? J'ay déjà dit, que la figure non plus que le nombre, n'estoit pas une cause efficiente. Seroit-ce donc, que là où il y a treize, six y sont en société, par deux à deux, & que le treizième de-

C iij

## 30 MERCURE

meure seul? *Væ soli, malheur à celuy qui est seul.* Mais à le prendre ainsi, par tout où l'on seroit treize, il y auroit du danger. Il y auroit autant à craindre pour treize en se promenant dans un bois, que pour treize assis dans un Festin; pour treize estant dans un Navire, que pour treize estant à Table.

Les Anciens qui ont voulu regler le nombre des personnes à Table, ont dit qu'il falloit y estre trois selon le nombre des Graces, ou neuf selon le nombre des Muses. Les Pythagoriciens l'augmen-

## GALANT. 21

roient jusqu'à dix dans le Fe-  
stin de Xenophon, où Socrate  
parle souvent, & dans celuy des  
sept Sages, écrit par Plutar-  
que, où d'autres se trouvent  
avec eux, le nombre est plus  
grand. Mais enfin, dans les  
Saturnales de Macrobe, il y  
est parlé d'un repas, où Ve-  
ctius déclare que l'on y estoit  
dans le nombre des Graces &  
des Muses ensemble. *Hâc præ-  
sentiâ vestrâ Gratias & Musas  
implemus*; & ajoutant à ces  
douze le Roy de la Feste, qu'il  
ne comptoit pas, *Rege excepto*,  
dit-il, cela fait treize, & ce

C iij

## 32 MERCURE

nombre de treize, loin de luy faire de la peine, luy fait plaisir à le rapporter.

Où peut-on donc prendre la cause, pour ainsi dire, de cette terreur panique sur le nombre de treize à table; car en fin plus d'une Nation en est frappée? Il n'y a pas longtemps que lisant la vie de Jean Wibert, Comte de Rochester, j'y vis un endroit marqué exprés, d'un Soupé chez Madame Warre, Belle-mere de ce Lord, où l'on estoit treize à table. Une jeune Demoiselle en fit appercevoir le Chape-

## GALNT. 33

lain, qui comme s'il eust senti d'abord qu'il devoit estre la victime prise des treize, se retira après le Soupé dans sa chambre, tout troublé, & le lendemain on le trouva mort dans son lit. Mais quelques exemples qu'on puisse ajouter de surcroist, exemples de foiblesse d'esprit qui blessent mortellement le cœur, ou exemples de l'heure venuë pour sortir du monde, il n'y a pas là une raison qui satisfasse. Il semble que quelques-uns cherchent la chose dans cet endroit de l'Evangile, où il

## 34 MERCURE

est dit que le Sauveur du monde faisant la Pasque, se mit sur le soir à table avec les douze Disciples. *Vespere autem facto discumbibat cum duodecim Discipulis suis.* Ainsi luy & eux faisoient treize ; & il arriva que l'un de ces treize mourut bien - tost après , sçavoir Judas Iscariot ; mais ce méchant mourut , non pas parce qu'on estoit treize à table, mais parce qu'il estoit un Traistre, qui ayant esté si malheureux que de conjurer contre le Prince de la vie, fut poussé par le desespoir à se dé-

## **GALANT. 35**

faire luy-même. Ce fut, non le nombre de treize, mais son cœur perfide, qui l'exécuta à mort.

Au reste, quelle induction peut-on tirer de cet exemple? Dans ce repas de la Pâque on estoit treize à table. De ces treize, l'un mourut un peu après. Donc on doit craindre pour quelqu'un dans l'année quand on se rencontre treize ensemble à manger. S'il estoit permis de raisonner de la sorte, on pourroit dire avec un autre exemple de l'Évangile, que le mauvais Riche étant

## 36 MERCURE

seul à table mourut la même nuit. Donc il y a sujet de craindre qu'on ne meure bien-tost lors qu'on mange seul.

On ne doute pas qu'il ne meure assez souvent dans le cours d'une année quelqu'un de ceux qui se sont trouvez à table, douze, ou onze, ou dix, ou neuf, ou huit, &c. Peut on inferer de là qu'il y a un principe de mort dans ces nombres? La conclusion n'en est pas plus vrai-semblable pour le nombre de treize.

La mort arrive par une action naturelle, ou violente.

## GALANT. 37

Or le nombre, eu égard aux repas & à la table, n'agit pas là davantage qu'en un autre lieu, il n'a pas là un droit cédé de la mort, plus qu'autre part. S'il y avoit à Table quelque chose à craindre du nombre, ce seroit plutôt de celui de quatorze, que de celui de treize; car il y a de l'apparence que plus le nombre de personnes est grand, plus la mort y a de prise. De plus, on ne fait aucune attention fâcheuse au nombre de treize, au lieu que la famille d'Hippocrate & de Galien rend redoutable le

## 38 MERCURE

nombre de Quatorze, auquel elle tient que les malades sont en grand danger, & que même plusieurs y meurent.

On doit enfin observer, qu'au repas auquel le Sauveur du monde, & les douze Disciples avec luy, faisoient treize à table, ce nombre de treize à table estoit pour luy & pour eux un nombre ordinaire. C'estoit le nombre de la famille à tous les repas, comme d'un Pere qui a douze enfans; de même que lorsque Jacob mangeoit avec ses douze Fils, on estoit treize à table. Or ce

ne font que les choses extraordinaires, où il y a du prodige & quelque idée de singularité, qui étonnent, & qui fassent craindre un accident funeste.

Je m'imagine donc que celui qui a fait le premier un pronostic de danger pour un des treize qui se trouvent à table, à moins pensé au nombre précis de treize, qu'à ce que ce nombre là est plus grand que celui qui est ordinaire aux repas. Or dans un nombre considerable de personnes, il s'y rencontre des infirmes comme des robustes,

## 40 MERCURE

des intemperans comme des sobres, des vieux comme des jeunes : enfin des constitutions différentes, soit de nature, soit par l'âge ; & il ne se peut pas que dans cette diversité de gens, il n'y ait là quelqu'un du grand nombre, qui dans l'année ne paye le tribut de la mortalité, ou par une défaillance ou par quelque accident.

Au fonds, il en est de la Mort, comme des Seigneurs de Dixme. Si comme quelques-uns, elle prend, pour le dire ainsi, de treize gerbes

## GALANT. 41

une ; comme d'autres, elle prend la dixme tantost à douze, tantost à dix, tantost à sept, & quelquefois même au quint. Ainsi il n'y a point de nombre, quel qu'il soit, qui fasse une exception du droit Seigneurial de la Mort. Je tiens donc, que la peine qu'on se fait de le rencontrer treize à table, est une erreur populaire, de même que le scrupule de se marier au mois de May, & qu'il faut rejeter ces erreurs qui viennent du peuple, comme on repudie de

*Aoust 1698.*

D

## 42 MERCURE

méchantes hereditez. Je suis,  
&c.

M<sup>r</sup> Arnauldes , Avocat au  
Parlement de Paris, & du Sie-  
ge Royal de Niort, ayant eu  
l'honneur d'estre commis par  
Sa Majesté à l'exercice de la  
Charge de Bailly, Lieutenant  
General, Civil & Criminel,  
Commissaire Enqueteur &  
Examineur du Bailliage &  
Siege Royal de Vouvans en  
Bas Poitou, en attendant qu'il  
y ait esté autrement pourvu,  
en fit l'ouverture le 10. de ce  
mois, & après avoir fait enre-  
gistrer l'Edit de création de ce

# GALANT. 43

nouveau Siege, & son installation faite par M<sup>r</sup> de Maupeou, Comte d'Ableiges, Maître des Requestes, & Commissaire départty pour l'exécution de ses ordres en la Generalité de Poitiers, il fit le Discours suivant.

MESSIEURS,

*Vous venez d'entendre la lecture de l'Edit de création du Siege Royal & Bailliage de ce lieu de Vouvans, & des Commissions dont il a plu à Sa Majesté de nous honorer en attendant que les Offices de Judicature qui le composent soient remplis. Vous voyez*

D ij

## 44 MERCURE

en même temps jusqu'où va l'excès de la bonté du Roy, en élevant cette Terre à la dignité d'un Siege Royal, & en luy communiquant par là une partie de son autorité, & des rayons de sa Couronne, pour l'agrandissement & pour la félicité de ses Peuples. Qui l'eust cru, Messieurs, qu'un si grand Roy, qui a le monde entier pour objet de ses grandes & augustes reflexions, eust daigné favoriser de quelque regard benin, & de la moindre de ses pensées, cette petite Contrée, qui n'est, à proprement parler, qu'un point imperceptible de sa Sphere ? Qui se fust imaginé que

# GALANT. 45

le Genie tutelaire de la France eust, pour ainsi dire, abaissé la gravité & l'excellence de ses operations, pour éclairer l'obscurité de ces bois? Non, Messieurs, cette solitude, ces bois, ces rochers n'auront plus rien d'affreux ny de sauvage, On y entendra la voix harmonieuse. & les chants melodieux de la Déesse Themis, qui ne rendra plus ses oracles qu'à l'aspect & sous les influence de ce Soleil mystique & moral de Justice. Annuntiaverunt Cœli justitiam ejus, dit le Prophete. C'est cette Justice originale du Souverain, qui sera le premier mobile, & fera agir tous

## 46 MERCURE

les ressorts de cette naissante & royale Jurisprudence. Elle domptera l'iniquité, tranquillisera le trouble des Familles, appuyera les foibles, les Veuves & les Orphelins, contre l'oppression & la tyrannie des Grands, punira le crime, & récompensera la vertu. Tout sera enfin aplany à la seule veüe du Prototype créé de la Justice. Louis le Grand, nostre invincible Monarque; invincible par les héroïques & surprenantes actions dont il vient d'étonner tout l'Univers; mais plus invincible encore par sa propre défaite volontaire, & par la victoire qu'il vient de remporter

sur luy-même. La conquête des cœurs que ce Monarque s'est acquise par là, est une conquête bien plus seure que celle qui se fait par le bouleversement des Citadelles.

Icy tout est tragique, & n'est en effet que l'abomination de la désolation prédite par Daniel. La mer n'y est celebre que par ses naufrages & par ses tempestes, le Ciel par ses feux & par ses éclairs, & la Terre par ses aneantissemens. Là au contraire, ce ne sont que des actions de graces pour la posterité, des monumens ineffaçables de l'éternité, & les véritables fruits de la Paix. Mais je laisse icy, Mes-

# 48 MERCURE

seurs, la matiere intarissable de  
l'Eloge du Roy, penetré que je  
suis de la persuasion où sont tous  
les Peuples de son fond de merite  
personnel & inimitable, Vide-  
runt omnes populi gloriam  
ejus, dit le même Prophete Royal.  
Je laisse, encore un coup, cet amas  
pompeux & glorieux de trophées  
& de Lauriers, tant de victoires  
gagnées, tant de Provinces sub-  
juguées, tant de Villes prises, quoy  
qu'imprenables à d'autres qu'à  
Loüis le Grand, & cela par ma  
propre sterilité, & par l'inégalité  
de l'Orateur à un si grand sujet,  
pour dire avec Saluste. que comme  
il

# GALANT. 49

il n'y a jamais de grands exemples sans quelque mélange d'imperfection, omne magnum exemplum habet aliquid ex iniquo, sous le sujet de mécontentement que vous pourrez souffrir d'un changement, d'ailleurs si avantageux, vient de la différence des Officiers, & de la perte que vous venez de faire de ceux qui vous ont auparavant administré la justice avec tant de droiture & d'intégrité. Mais, Messieurs, vous avez cette consolation, que M<sup>r</sup> Poitevin, Procureur du Roy de la Commission, & moy, ne sommes tout au plus que des Astres

Aoult 1698.

E

## 50. MERCURE

errans & passagers, & que le rétablissement de ces Officiers ne doit pas estre longtems suspendu. De ma part je le souhaite de tout mon cœur pour leur satisfaction, & tâcheray cependant de les imiter, & de rendre pendant cette espee d'interregne, avec le plus de desinteressement & d'assiduité qu'il me sera possible, la justice qu'il a plu au Roy de me confier.

Voicy des nouvelles qui doivent vous faire plaisir, puis que vous aimez à estre instruite de ce qui se passe dans les Royaumes éloignez. C'est la

# GALANT. 51

copie d'une Lettre du Pere  
Moriset, Jesuite.

*A Chandernagor dans le  
Bengale le 3 Janv 1697.*

**A** Prés le départ précipité  
de l'Escadre de M<sup>r</sup> de  
Serquigny, pour retourner de  
Surate en Europe, sans aller à  
Bengale, l'occasion se pre-  
senta d'y aller sur un petit  
Vaisseau Portugais qui parloit  
incessamment. Nous nous  
embarquâmes dedans, & fî-  
mes heureusement le trajet  
de Surate à Bengale en un  
mois, mais avec beaucoup

E ij

## 52 MERCURE

plus de risques, de dangers & de fatigues, que celuy de France aux Indes, ce Vaisseau estant dépourvû de toutes choses. Il revenoit de la Chine, & avoit esté deux ans dans son voyage. Ainsi toutes les manœuvres ou agrés estoient pourris, ou manquoient, sans voiles de rechange, & le pis, sans Piloie qui nous y pust conduire. Je fus obligé avec un de nos Freres, de veiller à la route, nous relevant de quatre heures en quatre heures jour & nuit. Enfin, graces au Seigneur, après avoir

## **GALANT.** 53

effuyé les pluyes & les orages presque pendant toute la route, nous arrivâmes le 22. Juin à Balassor, qui est une Bourgade à dix ou onze lieuës de l'entrée du Gange, où l'on prend des Pilotes pour entrer dans ce fleuve. Ayant un Pilote nous le montâmes jusqu'à Chandernagor, ou Chandavagor, Loge des François, qui est à environ soixante lieuës dans les terres. Nous y trouvâmes les deux Vaisseaux François, l'Ecueil & le Gaillard, qui n'ont pû encore sortir pour retourner en Europe.

E iij

## 54 MERCURE

Dés que nous y fûmes arrivés, M<sup>r</sup> des Landes, qui y est Directeur, receut le Pere Tachart au bruit du Canon; mais luy & tous les François furent bien surpris d'apprendre le retour de l'Escadre. C'est cependant une providence de Dieu, que ces deux Vaisseaux soient restez icy pour la conservation de la Loge François, & de ceux qui y demeurent. Il y a déjà quatre ou cinq ans que Soubaching, qui est un petit Prince de ces environs, s'est révolté, & fait des ravages furieux

# GALANT. 55

dans cette Province. Voicy  
ce que j'en ay appris.

Soubaching estoit un petit  
Fermier du Mogol, ayant  
permission de tenir quinze ou  
vingt Cavaliers, & quelques  
Fantassins, pour défendre &  
lever les droits du terrain qu'il  
tenoit à ferme du Mogol. Un  
autre Fermier, son voisin, fit  
quelque incursion sur les Ter-  
res. Celuy-cy s'en plaignit au  
Nabal ou Gouverneur de la  
Province, en demandant jus-  
tice, & permission de lever des  
Troupes pour opposer à son  
Ennemi, ce que le Nabal luy

E iij

## 96 MERCURE

ayant permis, il fit tant de diligence qu'en peu de temps il reprit tout ce qu'on luy avoit enlevé; & non content de cela, poussa son Ennemi si vivement, qu'il le chassa de ses propres Terres, luy enleva ses richesses, & la vie même, l'ayant pris dans la Ville Capitale.

Ce Soubaching enflé de ses victoires, trouva une occasion favorable pour étendre son Domaine, par la discorde du Nabal & du Divan, ou Intendant des Finances de cette Province. Ce dernier ne pou,

vant souffrir que dans un temps de révolution le Nabal eust tant de Troupes sur pied, representa au Prince que les Bengali estoient tres-contens du joug du Mogol, qu'ils ne songeoient qu'à leurs marchandises, & qu'ainsi c'estoit une dépense superflüe d'avoir dans cette Province tant de gens de guerre. Le Nabal peu après receut ordre de congédier ces Troupes, ce qu'il executa malgré luy; & plusieurs disent que pour s'en vanger il fit solliciter sous main le Sou-baching; d'autres disent que

## 58 MERCURE

ce fut Soubaching luy même qui voulut profiter d'une si belle occasion. Quoy qu'il en soit, il entra dans les Terres de son Maistre, & en peu de temps il se rendit maistre de tous les bords de cette Riviere, mit par tout des Doüaniers pour y recevoir les droits qui estoient dûs au Roy, & il se seroit rendu maistre de tout le Royaume, s'il ne fust mort par un accident, laissant un Fils âgé de douze ans sous la tutelle de son Frere. Celuy cy résolu de continuer les desseins de son Frere, est en per-

## GALANT. 59

fonne à dix ou douze journées d'icy, où il prend & pille tout. Il a pris d'assaut la Forteresse où l'on gardoit les tresors du Roy, & attend de pied ferme l'Armée du Nabal, qu'on dit qui vient pour chastier ce Rebelle ; mais il y a déjà trois mois qu'elle est à faire cinq ou six journées de chemin.

Ce Rebelle a mis à une lieuë d'icy un Camp volant de mille Chevaux & quelques Fantassins, qui donnent souvent des alarmes aux Hollandois & aux Portugais qui y ont leurs Loges, parce que ceux-

## 60 MERCURE

cy les chassoient d'une Forteresse nommée Ougouly, qui appartient au Mogol, & dont ils s'estoient rendus les maistres. Nous les voyons souvent de nos fenestres se battre, à la verité de loin, car ils se tiennent avec un grand courage en presence pendant sept ou huit heures hors la portée du mousquet des uns des autres, & là font de grandes décharges. Il n'y a que quelques-uns des plus hardis qui vont brûler une ou deux maisons ou cases du pays, après quoy chacun se retire. Ils n'ont en-

## **GALANT. 61**

**ore fait aucune insulte aux François ; mais cependant on ne s'y fie point , & l'on a fait un Bastion de dix pieces de Canon du costé de la terre , & l'on entoure la Loge d'un fossé. Nous devons nostre repos à la prudence & à la sagesse de M<sup>r</sup> des Landes, qui est icy honoré & estimé de tout le monde , & aux Equipages des Vaisseaux , qui font garde dans la Loge ; car dans une révolution comme celle-cy, tout le monde est maistre, & pêche où il peut attraper.**

**Nous devons dans peu de**

## 62 MERCURE

jours nous embarquer pour Merguy, & de là aller par terre à Siam. C'est un Vaisseau Mogol qui nous mene. Tout le monde menace le Pere Tachart que le Roy de Siam le veut renvoyer en France pour pacifier toutes choses. C'est encore un long voyage pour nous, mais la volonté de Dieu soit faite. Je suis, &c.

Je ne doute point que vous ne lisiez ces Vers avec plaisir. Ils ont este faits pour une tres-aimable Personne,

## STANCES.

**I**L est temps de partir mon cœur,  
 va voir Iris,  
 Dont la vertu rare & sublime,  
 Ravit par ses attraits les cœurs & les  
 esprits ;  
 Marque luy bien tes soins, fais luy  
 voir ton estime.

**S**Qu'à te montrer soumis, humble,  
 reconnoissant,  
 Ta félicité soit bornée ;  
 Donne luy de ton songe un plaisir  
 innocent,  
 Et prédis de ses jours l'heureuse des-  
 tinée.

**I**ris, si vous voulez l'en croire, &  
 l'écouter,

## 64 MERCURE

Cecy ne sera plus un songe ;  
Vous verrez que mon cœur ne sçait  
point inventer ,  
Et qu'un songe en un mot n'est pas  
toujours mensonge.

§  
Mon cœur ensevely dans un profond  
sommeil ,  
Voyoit une auguste Assemblée ,  
Où des Juges rangez en superbe  
apareil ,  
Paroissoient agiter une affaire em-  
brouillée.

2  
Là deux vieux Avocats parloient  
avec chaleur ,  
Et disputoient l'un contre l'autre.  
Pour voir qui sortiroit de la lice  
vainqueur ,  
Il s'approche, & des deux il reconnut  
le vostre.

**S**  
Tout le monde surpris de son pro-  
fond sçavoir,  
Admireit sa belle éloquence,  
Quand vous cherchant par tout, &  
brûlant de vous voir,  
Mon cœur vous aperçût au fond de  
l'Audience.

**S**  
Vous aviez l'air tranquille, un visage  
serein,  
Mais la chicane à force ouverte,  
Faisoit trop éclater son barbare des-  
sein,  
Son regard hautement menaçoit  
vostre perte.

**2**  
Quel spectacle étonnant se presente  
à mes yeux!  
Caton descend dans une nuë ;  
Aoust 1698. F

# 66 MERCURE

Il s'assied sur un Trône , & d'un air  
gracieux ,  
Sur tous les Senateurs il proméne sa  
vûë.

**S**  
La chicane trembloit & tous ses Sec-  
tateurs ;  
Par tout regnoit un froid silence ;  
Par un port grave & fier Caton gla-  
çoit les cœurs ,  
Et chacun admiroit sa noble conte-  
nance.

**2**  
L'Auditoire observoit & son geste  
& ses yeux ,  
Lorsqu'il se leve de son Siège ;  
Et qu'ostant son bonnet de son Chef  
radieux ,  
Il adresse ces mots à ce nombreux  
ortége.

**2**

# GALANT. 67

Mortels qui profanez & détruisez  
les Loix ;

Vous que la brigue & l'injustice  
Corrompent chaque jour par leurs  
flateuses voix ,  
Et qui laissez regner le crime & l'ar-  
tifice.

2

Le merite accablé , l'innocence aux  
abois ,

Et la Justice qu'on déteste ,  
Implorant mon secours pour soutenir  
leurs droits ,  
M'ont contraint à quitter ma demeu-  
re celeste.

5

Mortels , je vais m'en plaindre  
plus puissant des Dieux ,

Qui sçavra mettre en vostre place  
D'integres Magistrats , sçavans , ju-  
diciaux ;

F ij

# 68 MERCURE

Et vanger la verru de la triste dif-  
grace .

§  
Ce digne Juge après jette les yeux  
sur vous.

Son ame de vous voir ravie ,  
Sourit , & confondant vos Ennemis  
jaloux ,  
Il apostrophe ainsi vostre adverse  
partie.

§  
Le celeste Senat vous ordonne au-  
jourd'huy  
D'abandonner vostre poursuite ;  
Je suis de l'innocence un juste & fer-  
me appuy ,  
Et vous perfecutez en Iris le merite.

§  
L'aveugle ambition qui trouble tous  
vos sens ,  
Nous cause une surprise grande ;

# **GALANT: 69**

**Et le Ciel vous déboute avec frais  
& dépens,**

**De vos droits prétendus, & de vô-  
tre demande.**

**¶**

**Tous vos desseins pervers, vos ru-  
ses, vos détours,**

**Se sont en ce lieu fait connoître.**

**Vous vous en souviendrez, si jamais  
de vos jours**

**Les Pièces à la main l'on vous voit  
réparoître.**

**¶**

**Après avoir rendu ce solemnel Ar-  
rest,**

**Caton remonte sur sa nuë,**

**Et vous tendant la main, je prens  
vostre interest,**

**Dit-il, & se dérobe alors à nostre  
vûë.**

**¶**

# 70 MERCURE

A l'instant je me trouve assez pro-  
che de vous

Sur une éminente montagne,  
Où le grand Apollon d'un air affa-  
ble & doux

Faisoit briller par tout le jour qui  
l'accompagne.

¶

Ce rendez-vous charmant rendoit  
mon cœur surpris

D'une aussi belle destinée ;  
Je vis avec plaisir de mille beaux  
esprits

Sur ce superbe Mont Iris environ-  
née.

¶

Un Bâtiment fameux estoit auprès  
de nous ;

C'estoit le Temple de Memoire,  
Où mille grands Heros pleins d'un  
desir jaloux

# **GALANT.**

70

Trouvent par des hauts faits le séjour  
de la Gloire.

¶

Là je vis un Autel où l'Auguste  
LOUIS

Estoit auprès de la Victoire ;

Ce lieu rétentissoit de ses faits in-  
ouïs ,

Et le divin Orphée y chantoit son  
Histoire.

¶

Un grand peuple élevoit un Temple  
à ce Heros

Sur le sommet du Mont Parnasse ;

Pour nous avoir rendu la Paix & le  
Repos ,

Et mesme entre les Dieux il avoit  
déjà place.

¶

Le puissant Apollon d'abord estant  
entré ,

# 72 MERCURE

Suivi de sa troupe sçavante ,  
En caracteres d'Or dans ce Temple  
sacré  
Ecrivit vostre nom, & remplit mon  
attente.

J'aperçûs les neuf Sœurs danser au-  
tour de vous  
Pour célébrer vostre mérite,  
Et le Pere du jour lut hautement à  
tous  
L'Isle de BORNEO de vostre main  
écrite.

Mais le merite, hélas ! n'est jamais  
sans jaloux.

La discorde pleine de rage  
Souleva le Parnasse, & les Dieux  
contre vous,  
Vous voyant sur le Texe emporter  
l'avantage.

La

# GALANT. 73

La fourbe de rechef jetta trois Pommes d'or

Au milieu de nostre Assemblée ;  
Chacun couroit après cet immortel  
Trésor ,

Et j'en vis disparoistre une dans la  
mêlée.

S

La Déesse portant l'orgueil dans  
les esprits ,

Prononça d'un ton fier & grave ;  
Cœurs sans ambition , vous n'estes  
point surpris

Qu'Iris , cette mortelle , & triomfe  
& vous brave ?

2

Vostre peu de courage échauffe  
mon couroux ,

Et vostre lâcheté m'irrite.

Ces Pommes ne sont point pour  
elle ny pour vous ,

*Avust 1698.*

G

# 74 MERCURE

Mais regardent icy la plus belle en-  
merite.

2

Chacun après ces mots, interdit &  
confus,

A quitté ce Temple celebre ;

Tout fut calme à l'instant, les coups  
n'en furent plus,

Il ne se passa point d'aventure fu-  
nebre.

S

Déjà je m'éveillais le cœur plein de  
regret,

Mais ces deux Pommes enchantées,  
Lorsque je regardois derrière mon  
chevet,

Se sont dans le moment à mes yeux  
présentées.

S

Iris, je ne veux point vous en faire  
un larcin,

# GALANT. 75

Et sur le champ je vous envoie  
Ce précieux dépost que m'a fait le  
destin ,  
Je rends à la vertu ce trésor avec  
joye.

2

Sur ces deux Pommes d'or dont les  
Dieux sont jaloux ,  
Voyez cette Sentence écrite.  
Le Ciel met en Iris ses plaisirs les  
plus doux ,  
Iris est aujourd'huy la plus riche en  
merite.

S

L'Illustre Scadery de la main de  
Paris ,  
A reçu , dit-on , la troisième ;  
Elle en meritoit deux comme vous ,  
belle Iris ,  
Et je veux dès ce soir l'apprendre  
d'elle-mesme.

G ij

## 76 MERCURE.

Voicy un Discours que M<sup>r</sup> de Joly Bois, Chapelain de Saint Germain de Laxis, a fait à M<sup>r</sup> de Bezons, Archevêque de Bordeaux, en luy presentant un Livre intitulé, *Les anciens Decrets des Conciles de Bordeaux.*

# M

ONSEIGNEUR,

Comme l'Eglise n'admet point de nouveauté, soit à l'égard de la Religion, qui doit estre Une, Sainte, Catholique & Apostolique, suivant la décision du Concile de Nicée, tenu vers l'an 325. où se

trouverent trois cens dix-huit Evêques, pour l'établissement de la Foy, soit à l'égard de la réforme des mœurs Ecclesiastiques; j'ay crû qu'il estoit de mon devoir, ayant recouvré ces anciens Decrets de vostre Diocese, faits par deux de vos Prédecesseurs, aussi remplis de pieté & de zele pour la gloire de Dieu, que d'affection & de soins paternels pour la discipline de leur celebre Clergé, de vous les presenter, en mettant vostre nom au commencement de ce Livre, afin de leur acque-

## 78 MERCURE

rir plus d'autorité , & de les faire revivre parmy un Peuple qui vient de vous estre confié, par un effet tout particulier de la miséricorde & de la bonté divine; vostre promotion à l'Archevêché de Bordeaux ayant réveillé ma hardiesse à vous les offrir, afin qu'ils parussent sans crainte sous vostre protection. En effet, leur en pouvois-je chercher une plus glorieuse ? Où aurois je trouvé en même temps cette naissance illustre , tant d'éminentes dignitez , & un assemblage plus parfait de tant de scien-

ces & de beaux talens ; enfin, un attachement plus fidelle à tout ce qui a rapport à la gloire de Dieu, & à l'unité de son Eglise, & un amour plus veritable pour le salut & l'union de ses Enfans, & pour le soutien de la Religion ? Je ne doute point, Monseigneur, que vous n'eussiez embrassé les mêmes travaux, si vous aviez vécu avant ces grands Prelats ; mais vostre merite n'en sera pas moins recommandable ny moins éclatant aujourd'huy, que vous estes à la teste d'un Chapitre, qui

## 80. MERCURE

est un des plus augustes du Royaume. Ce seroit icy le lieu de représenter au naturel quelques-unes de vos vertus, Monseigneur; mais la grandeur d'ame qui vous fait donner de si bonne grace aux autres les loüanges dont vous les estimez dignes, vous rend d'une modestie si delicate sur tout ce qui vous est avantageux, qu'il ne me reste qu'un silence plein de respect & d'admiration pour un Prelat, qui se trouvant à toute heure capable de faire les actions les plus élevées, regarde avec in-

## **GALANT. 81**

différence celles qu'il a exécutées : ces vertus, dis-je, qui n'ayant pour témoins que les yeux de Dieu, & ceux de vostre bonne conscience, ne peuvent par conséquent venir jusqu'à la connoissance du Public. Mais cependant, qui est-ce qui ne sçait pas que vostre esprit, Monseigneur, est né pour les choses les plus difficiles ; que rien ne luy coute ; qu'il acheve avec facilité tout ce qu'il commence ; parce qu'il n'entreprend & ne souhaite rien que de juste, & que la pieté fait toujours la

## 82 MERCURE

regle de sa conduite ? Qui est-ce qui n'est pas persuadé de la pureté de votre cœur ? Que diray-je de cette politique avec laquelle V. G. sçait manier les affaires les plus importantes, qui sont impraticables aux autres ; & dont vous vous tirez toujours avec autant de succès que de gloire ? Puis-je oublier cette bonne volonté avec laquelle vous protégez ceux dont les intérêts vous sont chers ? En un mot, vous faites, Monseigneur, l'honneur de tout ce qu'il y a de Prelats distinguez dans l'E-

## **GALANT: 83**

glise ; & il semble que l'esprit, la hauteur d'ame, la conduite & la prosperité se soient unis de concert dans vostre digne personne. Y a-t-il rien de plus glorieux pour vous que cette éclarante distinction que le plus grand Roy de l'Univers & le plus judicieux des Rois, par un choix visiblement inspiré du Ciel, a sceu faire de vostre Famille, pour réunir en elle tout ce qu'il y a de plus auguste & de plus grand dans l'Etat, soit dans l'Eglise, soit dans la Robe, soit dans les Armes? N'estes-

## 84 MERCURE

vous pas trois illustres Freres, Monseigneur, dont chacun remplit avec honneur un poste éclatant ? Quel sujet de joye, quel comble de felicité pour vostre Maison ? Mais quel honneur pour la Capitale de la Guyenne, d'avoir un Archevêque aussi éminent en doctrine & en vertus, qu'en dignité & en naissance, si capable d'y maintenir la Religion, d'y faire revivre la discipline Ecclesiastique, d'y assurer l'innocence, & d'y détruire le mensonge, & qui apprend aux hommes qu'il n'est

## **GALANT.** 85

pas impossible d'avoir toute la politesse & toutes les bonnes manieres du beau monde, sans en avoir les defauts ! Cette sublimité de genie , qui ne servant qu'à vous attirer ce qui vous est dû si legitime-ment , inspire une parfaite estime pour vostre merite aux Personnes de la premiere qualite , & un amour respectueux pour V. G. aux Pauvres, qui vous cherissent comme leur Pere , & qui vous honorent comme leur Maistre , est un témoignage irreprochable de ce que j'avance à vostre

## 86 MERCURE

louïange. Vostre Palais Archiepiscopal va devenir un Temple, une Academie où tous les Sçavans trouveront mille biens, une ressource assurée pour tous les necessiteux, & un rendez-vous general pour tons les affligez, d'où aucun ne sortira jamais, sans cesser au moins pour quelque temps de se compter au rang des malheureux. Ne sçait on pas, Monseigneur, jusqu'où vos soins se sont étendus indifferemment sur tous ceux qui en ont eu besoin, qu'ils ont réussi principalement à ramener au

sein de l'Eglise un nombre infini de ces infortunez de vostre Evché d'Aire, que le malheur des temps, ou les faux préjugez de l'enfance en avoient éloignez ! Les belles Lettres, Monseigneur, que vous avez toujours cultivées, cheries & protégées, ayant fait mon unique occupation, j'espère avec confiance que je pourray avoir quelque part à l'amitié & à la bonté dont vous prévenez ceux qui sont assez heureux pour estre connus de vous, puisque vous estes immuable dans vostre choix,

## 88 MERCURE

constant dans vostre estime, & ferme dans vostre protection, quand vous l'avez une fois donnée? Quelle consolation pour vous, Monseigneur, de vous voir revêtu d'un Archevêché, en faveur duquel le Pape Innocent V. décida cette fameuse Controverse pour la Primatie d'Aquitaine; de sorte qu'on n'y reconnut plus la Primauté de celuy de Bourges, & à qui le même Pape accorda de grands Privileges pour son Eglise Métropolitaine de S. André, dont M<sup>r</sup> de Lopés a composé de;

# GALANT. 89

puis peu l'Histoire. Ce qui en marque l'antiquité, Monseigneur, c'est que V. G. sçait que les Prelats des Gaules y assemblerent un Concile l'an 385. où Priscillien fut condamné ; que le Pape Siricius estoit assis alors sur le Siege de Saint Pierre, & Saint Delphin sur celuy de vostre Province ; qu'on en tint deux autres en 1093 & en 1098. sous Urbain II. qu'Amé, Legat de ce Pontife, & Archevêque de ce même lieu, y présida ; que Pierre de Val-Roufle y fit publier des Constitutions Synodales en

*Novst* 1698.

H

## 90 MERCURE

1263. que Messire Antoine Prevost de Santac y celebra un Provincial l'an 1580. au sujet de la Police Ecclesiastique, & que Messire François Descoubleau, Cardinal de Sourdis, en tint un autre pour le même sujet en 1624. après avoir fait des Ordonnances dans des Synodestenus en plusieurs temps differens ; sçavoir en 1600. 1608. 1609. 1615. 1618. & en 1620. Servez donc, s'il vous plaist, d'exemple & d'azile, Monseigneur, à ce noble Clergé, qui est sous vostre dépendance, contre les Ennemis des veri-

# GALANT. 91

tez sacrées qu'il enseigne. Donnez-luy vostre approbation pour les documens salutaires qu'il propose, & ne luy refusez pas vostre benediction aux pratiques saintes qu'il conseille d'employer, afin de les rendre utiles à ceux qui voudront les suivre. Sous cette protection aucun n'osera l'attaquer & sous cette approbation on ne luy pourra rien reprocher, & sous cette benediction il n'y a point à douter qu'il ne profite. Heureux du moins dans mes desirs, si je puis, Monseigneur, par un dé-

H ij

## 92 MERCURE

vous avec un respect & une défiance  
de respect que je con-  
serve pour son illustre Famille,  
& luy rendre aujourd'huy ce  
témoignage de reconnoissan-  
ce de toutes ses bontez, afin  
que ceux qui liront ces De-  
crets, soient persuadez de la  
soumission profonde avec la-  
quelle je suis & seray toute  
ma vie, &c.

M<sup>r</sup> de Chastillon, Conseil-  
ler au Parlement de Belançon,  
a épouié depuis peu de temps  
Mademoiselle Boilot, Fille de

M<sup>r</sup> le Procureur General de ce même Parlement. Ils sont l'un & l'autre des meilleures Familles de la Province. M<sup>r</sup> de Chastillon est fort honneste homme, & Madame son Epouse une tres-aimable personne.

Quelque temps auparavant M<sup>r</sup> de Charentenay, cy-devant Capitaine de Cavalerie dans Romainville, Fils de feu M<sup>r</sup> Mareschal, Premier de la Chambre des Comptes du Comté de Bourgogne, d'une Famille dont je vous ay entretenü plus d'une fois, avoit épousé Mademoiselle de Beau-

## 94 MERCURE

marché, Fille de M<sup>r</sup> de Beau-  
marché, Seigneur de Mife-  
rey, Ecuyer du Roy à Besan-  
çon. M<sup>r</sup> de Beaumarché est  
fort honneste homme, ha-  
bile dans sa profession, & qui  
s'y est toujours particuliere-  
ment distingué. Son Acade-  
mie est parfaitement bien en-  
treenue, & Monseigneur luy  
fit l'honneur d'y monter en  
1683. Il est connu de Sa Maje-  
sté, qui a témoigné en faire  
cas en plus d'une occasion.  
Il a mis à cheval plusieurs  
Princes & Grands Seigneurs  
de l'Europe, tels que M<sup>r</sup> les

## **GALANT: 97**

Princes de Baden, de Bergues, d'Estenhuisé, le Duc de la Meilleraye, Dom Gabriel, & Dom Sylverio Quinones, & plusieurs autres d'un rang tres-considerable. On sera aisément persuadé de sa capacité & de son exactitude, lors que l'on sçaura qu'il est Eleve de feu M<sup>r</sup> du Plessis; qu'en cette qualité il s'est fait connoître du Roy, & qu'avant que le Comté de Bourgogne fust à la France, Mrs de Besançon le demanderent pour tenir leur Academie. Elle est à present remplie de fort beaux

## 96 MERCURE

chevaux, & composée d'habiles Maistres pour tous les Exercices d'un Gentilhomme, & même d'un Grand Seigneur.

Je vous ay parlé de l'excellent Discours que M<sup>r</sup> l'Abbé de Soubise prononça le mois passé en Sorbonne. Comme ce jour-là il fit donner congé à Harcourt, M<sup>r</sup> Destampes, Chevalier de Malte, l'un des Ecoliers de ce College, luy en fit le remerciement suivant au nom de tous. Je ne l'avois pas pour vous l'envoyer quand  
je

je vous fis le détail de cette  
action.

**REMERCIEMENT**

**A M<sup>r</sup> L'ABBE'**

**DE SOUBISE**

**D**E la part de tout le Par-  
nasse,

Prince, je viens vous rendre  
grace

Du loisir que vos soins ont scellé  
nous procurer.

Après la surprise profonde

Où ce superbe Eloge a jetté tout  
le monde,

Aoust 1698.

I

# 98 MERCURE

Il falloit un peu respirer.

Chacun vous admira dans tous  
ces jours celebres,

Où de la sombre Erreur dissipant  
les tenebres

On fait preuve d'esprit & de ca-  
pacité,

Où toute la Doctrine est mise en  
étalage,

Où l'amour de la Verité

Se fait un Art du plus simple  
Langage.

Mais on n'avoit point crû que  
cette Langue enfin,

Qui s'étendit par tout où l'Empire  
Romain

Porta la gloire de ses Armes,

# GALANT. 99

Pust se parler avec les mêmes  
charmes ,

Dont Rome remplissant ses soins  
religieux ,

Jadis a célébré ses Heros & ses  
Dieux.

Quels traits ! quel feu ! quelles  
graces parfaites

Retracent le Monarque à nos yeux  
ébloüis !

Rien n'est plus digne de Loüis

Que l'Eloge que vous en faites.

Pour luy, telle au milieu des san-  
glantes défaites ,

Eclata des Rohans l'heroïque ver-  
tu, [combattu.

Et vous avez parlé comme ils ont

# 100 MERCURE

Mais quel que soit l'esprit qu'en  
vous chacun admire,  
Prince, pardonnez nous, si nous  
osons vous dire  
Que ce n'est point à sa seule beauté  
Que ce Discours est imputé;  
Et quelques raisons qui s'oppo-  
sent,  
Ce que j'avance icy n'est point  
sans fondement,  
Les plus beaux traits qui le  
composent,  
Sont des beautez de sentiment.  
L'Amour qui vous prévient, le  
Sang qui vous anime,  
Fette une expression sublime,  
Des miracles de l'Art éternel or-  
nement.

# GALANT: 101

Ce Juge inexorable, & qui prononce en Maistre,  
Qui sans estre ébloüi des Titres éclatans,  
Pese le merite longtemps  
Avant que de le reconnoistre,  
Et qui dans sa rigueur, loin de se relâcher,  
Ne donne que l'encens qu'on luy peut arracher,  
Le Public, en un mot, par un commun suffrage,  
Porte jusques au Ciel cet adorable  
Ouvrage;  
Mais pour le relever tous les efforts sont vains.

I iij

## 102 MERCURE

*Nos loüanges pourtant ont un mé-  
rite extrême,*

*Ne les rejetteZ pas, le Ciel nous  
dit luy même*

*Que le plus\* pur encens se donne  
par nos mains.*

\* Ex ore infantium & lactentium perfe-  
cisti laudem tuam.

Je vous envoyay dans ma  
Lettre de Juin une Galanterie,  
intitulée, *Accord fait entre Al-  
cidor & Uranie*. Les Maximes  
qui sont contenuës dans cet  
Accord ont donné lieu à M<sup>r</sup>  
Doulieu, de Limoges, d'en  
faire de contraires, dont je

me crois obligé de vous faire part.

## MAXIMES GALANTES.

I. **T**oute l'ambition d'un Amant doit se borner à pouvoir être sans témoins avec ce qu'il aime. C'est dans ces heureux momens que le cœur s'explique avec cette liberté charmante, qui bannit la crainte & la trop grande circonspection. Contens du bonheur d'être ensemble, ils comptent pour rien le reste du monde, ou s'ils y pensent, ce

I iiij

## 104 MERCURE

n'est que pour s'en faire un sacrifice entier l'un à l'autre.

II. Lors que deux Amans se trouvent dans quelque lieu, où la bien-séance ou la nécessité les obligent de garder le silence, ils doivent pour lors se servir du langage des yeux. Il est tendre & insinuant, & l'on peut dire que c'est un présent que l'Amour a fait aux hommes, pour adoucir les maux qu'il leur fait endurer chaque jour.

III. Les conversations des Amans ne doivent point être de la nature que l'on agite

## **GALANT: 105**

dans le commerce du monde. Rien n'y doit respirer l'air fatal d'indifference. Les mors d'amour & de tendresse, les langueurs & les transports même doivent estre de la partie, & pour tout dire, enfin, quiconque fait profession d'être amant, doit se faire une loy de n'employer dans les discours qu'il tient à ce qu'il aime, que tout ce que l'amour a de plus touchant & de plus passionné.

IV. Que je hais ces censeurs trop severes, qui condamnent la plus legere attein-

## 106 MERCURE

teinte qu'on pourroit donner  
au bras d'une jolie Maïstresse !  
Il faut qu'ils ayent des cœurs  
plus durs & plus insensibles  
que les Tygres mêmes ; car  
qui pourroit ne pas succom-  
ber à l'aimable tentation d'at-  
tacher ses lèvres sur une belle  
main qu'on trouve égarée ?  
Ce scrupule tiendrait de la  
bestise, ou tout au moins d'u-  
ne timidité outrée , & je sou-  
tiens que ceux qui se sentent  
du penchant à l'un de ces deux  
vices , ne doivent jamais pen-  
ser à suivre les étendars de  
l'Amour.

V. Le teste à teste à mon gré, est la chose la plus charman-  
te que l'on trouve en amour.  
Loin de le condamner comme  
quelques - uns qu'il faudroit  
chasser pour jamais de la terre,  
je l'approuve ; mais aussi il faut  
y apporter de certains tempe-  
ramens. Par exemple , il ne  
faut pas qu'il soit trop long ,  
ny qu'il revienne si souvent ,  
de peur qu'il ne degenere en  
habitude, & qu'il n'ait plus que  
ce foible agrément des plai-  
sirs communs. Il faut encore,  
si l'on veut que le teste à teste  
ait toute sa perfection , qu'il

## 108 MERCURE

y ait un temps considerable qu'on le souhaite, & qu'on ait pris de grandes peines pour le ménager. C'est alors que le plaisir se fait sentir dans toute sa pureté.

VI. Un Amant ne doit jamais quitter sa Maîtresse, sans luy faire connoître vivement deux choses: le regret qu'il a de se séparer d'elle, & l'impatience où il est de la revoir. C'est aux yeux à faire connoître l'un & l'autre par leur tristesse & par leur langueur, & la bouche doit aussi laisser échaper quelques paroles qui marquent un

empressement plein d'inquiétude. C'est la methode des cœurs veritablement amoureux, & c'est celle que je conseille à tout le monde de suivre.

VII. Les visites ne sçau- roient estre trop frequentes chez une personne que l'on adore. C'est une marque infaillible d'un grand attachement & du mépris quel'on fait du reste des hommes pour ne plus vivre que pour ce qu'on aime. Que ce plaisir est sensible, & qu'il est doux de passer ses jours auprès de celle pour laquelle on les sacrifieroit avec plaisir.

## 110 MERCURE

VIII. L'absence est la pierre de touche en amour. Chacun sçait les ravages qu'elle fait d'ordinaire dans les intrigues, & l'on peut dire en sûreté qu'une personne est véritablement engagée, quand elle a passé par cette épreuve. Pourquoi après cela luy défendre ces transports de joye, & ces épanchemens de cœur à la vûë d'un Amant dont le retour luy rend la santé & quelque fois la vie ? Quelle cruauté ? Pour moy, je ne puis supporter cette rigueur, & je permets en cette occasion à

toute Maistresse de donner libre carrière à sa joye, & de laisser voir à son Amant tout ce qu'elle ressent pour luy.

**IX.** Je veux dans le teste à teste beaucoup de modestie d'une part, & beaucoup de respect de l'autre; mais aussi profitez de l'occasion, Amans heureux; elle revient rarement quand on la neglige.

**X.** Les repas doivent estre comme les derniers moyens dont se sert un Amant qui brûle de se voir heureux. En effet, quoy qu'on en dise, Bacchus & l'Amour ont toujours esté

## 112 MERCURE

dans une parfaite intelligence, & qui sçait se servir à propos du premier, n'aura pas de peine à se rendre le second favorable.

XI. Quelque chose qu'en ait pû dire l'Auteur de l'Accord d'Alcidor & d'Uranie, un Amant doit à table se mettre toujours à costé de sa Maîtresse, pour estre comme à l'affust des bons momens que la liberté qui regne dans les repas, fait naistre sans cesse. Il doit employer les regards les plus tendres & les discours les plus passionnez pour luy per-

## GALANT. 113

suader qu'il l'adore, & si dans ces sortes de plaisirs, il ne gagne rien sur le cœur de sa Maîtresse, il peut moralement compter qu'il ne deviendra jamais heureux.

XII. Je ne puis assez condamner ces Maîtresses qui refusent sans raison les presens de leurs Amans. Outre que c'est une espece de mépris, c'est aussi une marque certaine que la personne ne les touche guère. Peut-on refuser quelque chose d'un homme que l'on estime & que l'on aime, & tout ce qui vient de luy

*Aoust 1698.*

K

## 114 MERCURE

ne doit-il pas estre d'un prix infini? En verité, cette maniere d'agir devroit estre entièrement bannie en amour, & cette circonspection outrée dont usent la pluspart des femmes, merite d'estre regardée comme un crime irremissible,

En vous apprenant le mois passé, la reception qui a esté faite à Blois, à M<sup>r</sup> Berthier, son premier Evêque, je vous manday que le P. Prieur de S. Lomer luy avoit fait un fort beau Discours à la teste de sa Communauté. J'en ay recouvré

une copie, & je vous l'envoie,  
 La lecture de ce Discours vous  
 fera connoître que ce n'est  
 pas sans raison qu'on l'a choisi  
 déjà plusieurs fois pour Supé-  
 rieur en différentes Maisons  
 de son Ordre.

**M**ONSEIGNEUR,

*Il n'est pas nécessaire que nous  
 vous demandions, comme l'on fit  
 autrefois à Samuel si vostre En-  
 trée est pacifique. Nous ne rece-  
 vons pas un inconnu. Nous som-  
 mes même suffisamment informez  
 du sujet qui vous amene en cette*

K ij

## 116 MERCURE

Ville; & soit que nous regardions  
vostre Personne, soit que nous con-  
siderions le ministere sacré que vous  
venez exercer au milieu de nous,  
tout nous annonce la paix, tout  
nous assure de la paix, tout nous  
fait goûter par avance les fruits  
delicieux de la paix. Peut on vous  
avoir connu, Monseigneur, peut-  
on avoir eu le bonheur de vous  
posseder, peut on encore mainte-  
nant vous voir sans trouver des  
assurances de paix, & d'une paix  
abondante dans la douceur de vos  
regards, dans l'affabilité de vos  
paroles, dans les airs maje-  
stueux, mais en même temps mo-

destes & agréables de toute vostre  
 personne? Peut on ne pas goûter  
 les fruits de la paix, lors que pe-  
 nevrant dans vostre esprit & dans  
 vostre cœur, on y découvre des lu-  
 mieres perçantes, une érudition  
 profonde, une charité tendre &  
 universelle, une prudence que la  
 maturité de l'âge, & l'expérience  
 dans la conduite des ames, met-  
 tent à l'abry des saillies d'un Zele  
 impetueux, qui souvent fait faire  
 à de jeunes Prelats des démarchés  
 irregulieres, qui les décreditent  
 dans l'esprit des plus sages, & leur  
 font perdre la respectueuse affe-  
 ction que les Peuples leur doiuent?

118 **MERCURE**

*Il n'y a rien de semblable à apprehender pour vous, Monseigneur, tous les peuples vous sont acquis; les grands & les petits vous sont dévouez. Vous trouvez en entrant dans vostre Diocese tous vos peuples dans des sentimens d'amour, de joye, de veneration & de docilité, que d'autres Prelats auroient de la peine à obtenir après plusieurs années de gouvernement, & de tres grandes profusions de graces. A voir les transports de tout le monde, on peut dire sans flaterie, que si le droit des élections estoit encore en vigueur, tous nos suffrages se seroient réunis pour vous*

nommer premier Evêque de Blois, en sorte que le choix du Prince n'a fait que s'accommoder à nos desirs.

D'où vient cela, sinon qu'entre mille qualitez qui relevent vostre grandeur, celle de Prince de paix, qu'un Prophete attribué à J. C. dont les Evêques sont les Images & les Lieutenans, l'emporte par dessus les autres? Qualité douce & honorable en tout temps, mais convenable sur tous à ce temps heureux, où nous ont fait arriver les armes invincibles de nostre victorieux & triomphant Monarque. Quelle favorable conjoncture,

# 120 MERCURE

qu'en même temps que LOUIS LE GRAND donne la Paix à toute l'Europe, il donne à sa chere & Royale Ville de Blois un Prince de Paix, qui va nous en faire goûter tous les fruits & tous les avantages ? Ne nous plaignons plus de ces difficultez facheuses, de ces retardemens ennuyeux, qui pendant quelques années ont suspendu nostre joye, reculé nostre honneur, tiré des soupirs de nostre cœur & des murmures de nostre bouche. Comme la divine Providence se plaist toujours d'enrichir d'agréables ornemens ses plus grands Ouvrages, c'estoit elle qui

ne

# GALANT 121

ne destinant de nous donner une Paix generale que dans ce temps, vouloit, Monseigneur, que vous en fussiez l'ornement & la couronne, en ménageant tellement sous les momens, qu'il se rencontrast que Blois receust ensemble, & la Paix, & son premier Evêque.

Ceux qui connoissent vostre illustre Maison, ne seront point surpris que nous vous honorions de cette belle qualité de Prince de Paix. Vous la tenez comme par droit d'heritage de tant de grands hommes, à qui vous estes lié par le sang. On se souvient avec plaisir des services signalez que tant de

AOUST 1698. L

*Prelats & de Magistrats de vostre nom, ont rendus à l'Eglise & à l'Etat, en se faisant les fermes appuis de la Religion & de la Justice; Vertus qu'on sçait travailler sans cesse sur la terre à maintenir le bon ordre, à conserver la tranquillité publique, & à faire regner une idée agréable. Si je voulois m'étendre, je parlerois des Evêques de Rieux & de Montauban, vos Oncles, que la pieté, la douceur, la science, & sur tout une charité divine à secourir les misérables par d'abondantes aumônes, ont rendus si celebres. Je parlerois du premier President de Berthier,*

qui fut d'une fidélité indiatable pour son Roy dans ces temps difficiles où l'esprit de sedition cauſoit de si étranges mouuemens dans tout le Royaume. Je parlerois des Maistres des Requestes, des Conseillers, & des Avocats Generaux du même nom, qui vous eant contrainctz à contenter Toulouse dans son deuoir, & à inspirer la paix & la soumission aux Peuples qui estoient confiez à leurs soins.

Mais il faut aujour d'hay, Monsieur, résister à l'envie qu'on auroit de parler de ceux qui vous touchent, pour ne parler que de vous-même, & pour feliciter ce nouveau

Didace, sur le bonheur qu'il doit se  
 promettre sous vostre sage gou-  
 vernement. Nous éprouverons sans  
 doute bien tost qu'à la veüe d'un si  
 aimable Pasteur, & de Troppeus di-  
 uisé se réunira, les Brebis depuis  
 si long temps égarées rentreront de  
 bonne foy dans le Berceau, & que cha-  
 cun de vos Vertus, se rangera  
 avec plaisir sous vostre houlette.  
 Ce sera principalement en ce point  
 que vous meritez d'estre appelé  
 un Prince de Paix. Blois par vos  
 soins deviendra une nouvelle Fon-  
 taine, c'est à dire, une Ville qui ne  
 peut souffrir l'Erreur. Hélas! nous  
 en gemissons encore quand nous y

# GALANT. 127

pensons, que la fumée du puits de l'Abîme s'estant élevée dans l'air, a infecté ce beau climat, & a corrompu des esprits de soy tres-doux & tres-dociles. En vain depuis plus d'un siecle plusieurs petits Astres ont joint leurs lumieres pour dissiper ces brouillards, & rendre à nostre Ciel sa serenité. Il falloit un Soleil ardent & lumineux qui produisist ce grand effet, en nous ramenant le beau jour de la pure Verité.

C'est à vous, Monseigneur, que cette gloire estoit reserrée. En devenant le premier Evêque de Blois, vous allez renouveler la

## 126 MERCURE

Religion, vous allez rejoindre les  
deux Partis à la Pierre Angulaire,  
& rétablir sur le fondement des  
Apostres & des Propheies, les  
pierres que l'esprit d'envie en a-  
voit arrachées. Vous serez vous-  
même le lien précieux de paix &  
de charité, qui unirez les cœurs  
& les esprits pour faire regner  
Dieu au milieu de nous, & ou-  
vrir par là une carrière éclatante  
de piété, de vérité & de vertu à  
tous les Prélats qui doivent vous  
succéder, & à qui vous servirez  
à jamais de modèle. Venez donc,  
Prince de paix, venez prendre  
heureusement possession de nous, &

LIBRARY OF THE UNIVERSITY OF TORONTO

L IIIJ 6

Un feuvre devoré à ban de c  
 706

as n'oserot plus se monter à mes  
 542

Un feuvre devoré à  
 706

*des choses sacrées que Dieu dépose  
entre vos mains.*

La Chanson que je vous  
envoye est fort approuvée des  
Connoisseurs. Les paroles sont  
de M<sup>r</sup> le Comte, Conseiller au  
Parlement de Toulouse , &  
l'Air est de M<sup>r</sup> Aphrodise,  
Maître de Musique du Cha-  
pitre de Saint Sernin, de la  
mesme Ville.

**AIR NOUVEAU.**

**U**N severe devoir a banni de  
ces lieux

*Le beau Berger que j'aime.*

L iij

## 128 MERCURE

*Tirsis n'oseroit plus se montrer à  
mes yeux,*

*Rien n'est égal à ma douleur ex-  
trême.*

*Un severe devoir a banni de ces  
lieux*

*Le beau Berger que j'aime.*

Il y a de la destinée en bien des choses, & l'aventure dont je vais vous faire part, en pourra servir de preuve. Une jeune Fille tres-bien faite, eut à peine atteint l'âge de quinze ans, qu'elle commença à s'appercevoir des avantages qu'elle avoit reçeus de la nature, par

les conquestes que sa beauté luy fit faire. Comme elle l'avoit piquante, & qu'elle sçavoit la soutenir par des manieres aussi vives qu'agreeables, plusieurs Amans s'empresferent à se déclarer, & il y en eut d'assez riches parmi eux pour meriter d'estre écoutez favorablement; mais quoy que sa mere, qui avoit soin de régler toutes ses démarches, luy conseillast de choisir, elle résista à ses conseils, & ne trouvant pas en eux de quoy réparer ce qui luy manquoit du costé de la naissance, elle luy dit d'une

179 **MERCURE**

maniere fort respectueuse, qu'elle la pressoit inutilement, & que le bien ne l'ébloüiroit jamais assez pour luy faire changer la résolution qu'elle avoit faite de ne se marier qu'à un Gentilhomme, Ce sentiment, & la confiance qu'elle avoit en sa beauté, luy avoient donné je ne sçay quoy de fier & de noble qui avoit son agrément, & qui ne s'éloignant jamais de libonesteté, estoit un charme attirant dans une jolie personne. Elle essuyoit quelquefois d'assez rudes plaintes de sa Mere, qui n'ayant pas

## GALANT. 131

l'amie d'une aussi grande élévation, ne pouvoit souffrir sans peine qu'elle refusast les Partis avantageux qui se presentoient de jour en jour, mais elle luy répondoit en riant qu'il falloit laisser agir son Estoitte, & que ses années n'estoient pas encore assez nombreuses pour l'obliger à précipiter un choix dont tout son bonheur doit dépendre. Elle menoit cependant une vie fort agréable, chérie, recherchée de tout le monde, & ayant beaucoup d'Amies qu'elle s'estoit faites par l'égalité

## 172 MERCURE

de son harnais, & par la dou-  
ceur de son esprit. Une dien-  
tre elles l'ayant un jour priée  
d'une collation qu'elle don-  
noit pour sa feste, elle y parut  
avec un éclat qui la fit voir  
toute belle. Il s'y rencontra  
quelques jeunes Cavaliers, &  
le hazard ayant fait que le  
nombre s'en trouvaist égal à  
celuy des Demoiselles, il fut  
proposé que chacun d'eux ti-  
reroit au sort pour avoir une  
Maïtresse qu'il serviroit pen-  
dant le regale avec le titre  
d'Amant. La chose ayant esté  
approuvée, un Cavalier des

## GALANT. 133

mieux faits & des plus galans  
échoit à la Belle. Il n'avoit  
que vingt ans ou environ, &  
les airs fins & polis, mais sages  
en même temps, ne contribu-  
oient pas peu à le faire sou-  
haiter dans les belles compa-  
gnies. Il fit son compliment  
à la Belle, qu'il pria de vouloir  
bien agréer ce que le sort avoit  
fait en sa faveur, l'affir-  
mant que s'il luy avoit esté pro-  
mis de choisir, il n'auroit eu d'au-  
tres yeux que pour elle, & auroit  
tâché en luy, voyant tous les  
soins de la faire consentir à la  
qualité d'Amant que le hazard

## 134 MERCURE

luy avoit donnée. La Belle luy répondit d'un air gracieux, qu'elle avoit à craindre que lors qu'il la connoistroit, il ne se plaignist de l'injustice du sort, qui l'agroit assujetti pendant quelques heures, à luy rendre des devoirs, dont il se seroit acquitté ailleurs avec plus de gloire, puis qu'il y auroit trouvé plus de mérite. Cette conversation particulière s'estant échauffée, des vint extrêmement vive, ce que celle qui donnoit la feste ayant remarqué, elle vint dire tout bas à l'oreille de la Belle, qu'

## GALANT. 135

elle pouvoit sans scrupule écouter le Cavalier ; qu'étant d'une fort bonne Maison, il meritoit de toucher son cœur, & que si elle vouloit suivre ses avis, d'un Amant de Lotterie, elle tâcheroit de s'en faire un vray Amant. Il parut que ce conseil fit impression sur cette jolie personne, puis qu'elle se montra si aimable aux yeux de l'Amant qui avoit droit de prendre ce nom, qu'il résolut d'employer toutes sortes de moyens pour le garder. Il la conjura d'agréer ses soins à l'avenir, & la maniere dont

## 26 MERCURE

elle affecta de s'en défendre ne servant qu'à augmenter les desirs en les irritant, il se separa d'elle le plus amoureux de tous les hommes. Dès le lendemain, il luy alla offrir un captif qui ne vouloit point rompre ses chaînes, & sa passion, quoy que naissante, sembloit déjà estre au plus haut excès. Il estoit jeune, mais maistre de sa personne, quoy qu'il dépendist en quelque maniere d'un Turc qui avoit soin de son bien. Ainsi comme il se déclara bientoist pour le mariage, on n'en suspendit

la conclusion, qu'autant qu'il fallut de temps pour obliger ce Tuteur à y consentir. La résistance qu'il y appporta fit d'autant plus de peine à la Mere de la Belle, qu'il se presentoit plusieurs Partis plus considerables du costé du bien, mais la Fille estoit entestée de la qualité, & elle n'examinoit rien, pourvû qu'elle fust la Femme d'un Gentilhomme. D'un autre costé, l'Amant que le hazard luy avoit donné, estoit fait d'une maniere à se faire aimer des plus dédaigneuses, & les bon-

*Novst 1698.*

M

## 138 MERCURE

nes qualitez luy avoient fait  
acquérir une réputation qui  
parloit fort à son avantage.  
Les obstacles que fit naître  
le Tuteur, cesserent sitost que  
le jeune Gentilhomme fut  
venu à bout de mettre de son  
parti la pluspart de ses Parens.  
Le mariage se fit, & depuis  
longtemps on n'avoit point  
vû un si beau couple. Leur  
bonheur fut grand; puis qu'il  
fut égal à leur amour, mais il  
dura peu. La mort separa ces  
deux Epoux, qui estoient en-  
core Amans; & la Belle de-  
meurée Veuve au bout de six

## GALANT. 139

mois, fut dans une douleur inconsolable. L'abattement où la mit la perte qu'elle avoit faite, luy fit negliger d'abord le soin de son bien; mais comme les grandes afflictions durent rarement dans les malheurs qui sont sans remede, elle songea enfin à ses interets. Les droits qu'elle avoit sur le bien de son Mary, luy firent apprehender de longues discussions, & sa crainte n'estoit pas sans fondement, puisqu'elle avoit affaire à son Tuteur, qui n'avoit pas approuvé son mariage. Il fallut pour-

M ij

## 140 MERCURE

tant l'aller trouver. Il la receut avec beaucoup de froideur; & luy dit qu'il ne pouvoit rien résoudre pour elle, qu'après qu'il auroit examiné à loisir si ses prétensions estoient aussi justes qu'elle les croyoit. Il devint insensiblement plus gracieux qu'il ne luy avoit paru lors qu'elle avoit commencé ses sollicitations auprès de luy, mais elle s'appercevoit qu'il cherchoit toujours à faire traîner la chose, & cette lenteur dont elle estoit rebutée, la porta enfin à luy dire, que s'il ne falloit pour sortir d'affaires,

## GALANT. 141

que renoncer à une partie de ses droits , quoy qu'on les trouvaſt incontestables , elle s'y refoudroit plus volontiers qu'à effuyer toutes les chicanes qu'attirent ordinairement les meilleurs procès. Le Tuteur luy répondit qu'elle alloit bien vite ; qu'il n'étoit pas juste qu'elle perdît ce qui luy estoit légitimement acquis , & que s'il avoit formé jusque-là des difficultez sur ses demandes , il ne l'avoit fait qu'afin que le plaisir de la voir luy puſt durer plus long temps. La belle Veuve fut fort sur-

## 142 MERCURE

prise de cette douceur, mais elle le fut beaucoup davantage quand il ajouta que si un homme de soixante ans pouvoit ne la dégouter pas entièrement, il estoit prest de la rendre Maîtresse de tout son bien, qui estoit tres-considérable. La Belle écouta d'abord la chose comme une plaisanterie qui luy estoit tombée dans l'esprit pour se réjouir; mais il luy fit si bien voir par toutes les choses qu'il luy dit ensuite, que la proposition étoit sérieuse, qu'elle fut contrainte de luy répondre sérieu-

## **GALANT.** 143

sement. Elle avoit époulé son Pupille par la seule veuë de sa naissance, & avec le même avantage elle trouvoit dans le vieux Tuteur tout ce qu'elle pouvoit souhaiter, pour s'assurer une fortune éclatante. Elle crut n'en devoir pas laisser échaper l'occasion, & en luy permettant l'esperance sans s'engager tout-à-fait, elle l'enflamma si bien, qu'elle se vit en pouvoir de luy imposer des conditions. Le bon homme consentit à tout, & ce second mariage mit la belle Veuve dans une telle abon-

## 144 MERCURE

dance, qu'elle n'eut plus rien à desirer. Elle vécut avec luy d'une maniere à ne luy donner aucun sujet de se repentir de l'avoir prise pour Femme. Sa complaisance alloit au devant de toutes les choses qu'il pouvoit souhaiter d'elle, & elle évitoit avec grand soin tout ce qu'elle croyoit capable de luy causer de la peine. Une conduite si sage fut récompensée par l'entiere liberté où un second veuvage la mit trois ans après ce nouvel engagement. Elle eut ensuite à choisir parmy les Adorateurs qui vinrent

vinrent en foule luy offrir leurs vœux. Tout contribuoit à les attirer, la beauté, l'esprit, le mérite, & plus que tout, un grand bien dont elle estoit la maîtresse. Comme elle n'avoit jamais eu d'Enfans, il y avoit beaucoup d'apparence qu'elle voudroit se faire des héritiers, à qui laisser la succession. Sa Cour devint grosse, & pour éloigner les prétentions que chacun pouvoit avoir, elle disoit fort agréablement qu'elle n'avoit qu'une légère tentation de faire lignée, ce qui peut estre cause qu'elle se

*Novst* 1698.

N

## 146 MERCURE

conserveroit dans l'heureux estat d'indépendance où il avoit plû à Dieu de la mettre; mais que s'il luy prenoit jamias envie d'en sortir, elle se sentoit un goust particulier qui la porteroit à choisir quelqu'un qui tiendrait tout d'elle, afin d'avoir le plaisir de faire un heureux, du moins par le bien, si elle ne le pouvoit faire par le merite de la personne. Elle estoit aimable par tant d'endroits, que cela fut écouté comme une chose qu'une modestie outrée luy faisoit dire, sans qu'elle songeast à l'ex-

citer. Trois ou quatre ans se passèrent de cette sorte. Elle donnoit de l'amour, & n'en prenoit point, & les Partis importans qu'elle refusoit, commencerent à faire croire qu'elle avoit dessein de demeurer **Veuve**. Une affaire de conséquence qui luy survint tout à coup, l'appellant dans une Province des plus éloignées, elle n'y voulut point mener d'équipage, & prit des places dans un Carosse de voiture, qui la conduisoit sans embarras, au lieu où sa présence étoit nécessaire. Il s'y trouva par ha-

N ij

## 148 MERCURE

zard un Cavalier tres-poli, qui voyant sur son visage des traits fort brillans, fit d'abord tout ce qu'il put pour sçavoir qui elle estoit. Elle ne voulut se faire connoistre que pour une Plaideuse assez malheureuse pour avoir affaire à des Chicaneurs qui la tourmentoient injustement. Le Cavalier qui alloit au même lieu, luy offrit de bonne grace tout le credit qu'il pouvoit avoir, & luy trouvant beaucoup de delicateffe d'esprit, il eut avec elle des conversations aussi vives qu'enjouées. Sa person

## GALANT. 149

ne estoit si recommandable, qu'il ne faut pas s'étonner si pendant la route il prit d'elle tout le soin où l'honnesteté engage ceux qui sçavent vi-  
vre. Tout ce qu'elle voulut bien luy dire, c'est qu'elle estoit Veuve, & que son Mary lui ayant laissé un peu de bien, elle alloit le disputer contre des Parens qui ne vouloient pas l'en laisser jouïr. Le peu de fortune qu'elle se donnoit, estoit assez vray-semblable. On la voyoit dans une voiture publique, & elle n'avoit avec elle qu'une Femme de

N<sup>o</sup> iij

## 150 MERCURE

chambre & un Laquais, ayant donné les ordres pour un plus gros train, si son séjour devoit estre long. Quoy que le Cavalier ne la crust rien moins que ce qu'elle estoit, il garda toujours un fort grand respect pour elle, & par son empressement à luy rendre avec ardeur les petits services qui estoient en son pouvoir, il luy faisoit assez voir qu'elle avoit touché son cœur. Elle les recevoit tres-civilement, comme d'un homme en qui elle trouvoit du merite, & l'entretien agréable qu'ils avoient

## **GALANT.** 51

ensemble ne contribuoit pas peu à leur faire moins sentir la longueur des jours, toujours ennuyeux dans les voyages. Ils en avoient déjà passé quatre ensemble, lors qu'après un grand orage, ils traversèrent un endroit fort dangereux, où une cheute d'eaux estoit venuë fondre. Le Carrosse n'ayant pû avancer assez promptement, & l'eau s'augmentant toujours, la Dame couroit risque de la vie, si au peril de la sienne, le Cavalier ne l'eust retirée de ce mauvais pas. Il ne se peut rien ajouter

N iij

152 **MERCURE**

à ce que la reconnoissance fit dire à la Dame. Un moment après, il la vit dans quelque trouble pour une cassette qu'elle craignoit qui ne fust perdue, & tout d'un coup, sans écouter les prieres qu'elle luy faisoit de ne se point hazarder, il se précipita de nouveau dans l'espece de torrent qui s'estoit formé, & rapporta la cassette. Ces marques d'intrepidité, & d'envie de luy marquer combien il estoit veritablement à elle, touchèrent son cœur au dernier point, & l'engagerent pour luy à une tres forte esti-

me. Le voyage fait, il choisit pour la loger le lieu le plus commode de la Ville, & il l'y alla voir avec beaucoup d'assiduité. Comme elle ne pouvoit donner ordre à son affaire sans se déclarer pour ce qu'elle étoit, le Cavalier commença à prendre auprès d'elle un plus grand sérieux qu'il n'avoit fait jusque-là, & même il fit paroître un chagrin qui ne luy estoit point ordinaire. La Dame luy en ayant demandé la cause, il répondit que le secret qu'elle avoit voulu luy faire de son nom & de son rang,

## 154 MERCURE

estoit la chose du monde la plus cruelle pour luy , & que ce qu'il luy en devoit couter dans la suite estoit un autre secret qu'il ne luy diroit jamais. La Dame sourit , & luy déclara que luy estant obligée de la vie , elle croyoit estre assez de ses Amies pour sçavoir tous les secrets , & qu'elle esperoit qu'avec le temps il la croiroit digne de sa confiance. Cependant comme elle connut que son séjour seroit au moins de six mois , elle fit venir son équipage , & la plupart de ses gens , ce qui luy fit

## GALANT. 155

faire une assez belle figure dans la Ville. Le Cavalier la voyoit toujours, & la maniere distinguée dont la Dame le recevoit, faisoit envier son bonheur à tout le monde. Luy seul ne s'estimoit pas heureux. Il avoit un amour dont il ne pouvoit estre le maitre, & si sa naissance, qui estoit des meilleures de la Province, luy donnoit accès par tout, il avoit si peu de bien, qu'il n'osoit se permettre la moindre esperance dans sa passion. Ses regards parloient, & il pouvoit croire qu'on les enten-

## 196 MERCURE

doit, mais ce n'estoit pas assez. Il ne voyoit rien qui luy püst persuader que les honnestetez de la Dame fussent autre chose qu'un effet de reconnoissance pour le service qu'elle avoit receu de luy. Enfin voulant chercher une fin aux cruelles inquietudes dont il estoit tourmenté, il résolut d'en sortir en se déclarant ouvertement. Pour le pouvoir faire sans que la Dame eust sujet de s'en facher, il luy dit qu'il venoit prendre congé d'elle, & qu'il s'éloignoit pour ne se pas mettre au hazard de luy déplaire.

qu'il ſçavoit bien que ce n'eſtoit pas à luy à prétendre au plus grand bien qu'il y euſt au monde, qui eſtoit celuy de toucher ſon cœur; mais qu'il n'avoit pû ſ'empêcher de prendre de l'amour pour elle, & que ne pouvant ſ'en rendre le maître, tout ce que ſon reſpect pouvoit exiger de luy, c'eſtoit de ne ſe plus montrer à ſes yeux, ce qu'il eſtoit réſolu de faire, afin qu'elle n'eût point à ſe plaindre d'une paſſion qu'elle n'approuveroit pas, & qu'il eût moins à ſouffrir en ſe privant d'une veuë qui

## 158 MERCURE

ne pouvoit servir qu'à redoubler son amour. Il ajouta à cela mille choses touchantes ; & la Dame l'ayant écouté sans l'interrompre , luy dit qu'il pouvoit peut-estre la chose trop loin , & que sa naissance, & les obligations qu'elle luy avoit autorisant ses prétentions , il devoit la croire assez équitable pour estre persuadé qu'elle auroit pour luy tous les égards dont il estoit digne ; qu'elle ne voyoit rien dans sa personne qui ne luy dust inspirer des sentimens favorables ; & qu'afin qu'elle s'expli-

# GALANT. 159

quast précisément sur sa déclaration, il ne s'agissoit que de sçavoir quel estoit son bien pour regler les choses. La réponse du Cavalier fut qu'il luy disoit adieu pour toujours, puis qu'il estoit le plus malheureux de tous les hommes du costé de la fortune, & qu'il la tromperoit s'il osoit luy dire qu'il eust autre chose que son cœur & sa vie à luy offrir. La Dame luy répondit qu'elle ne se connoissoit pas si peu en sentimens, qu'elle ne se fust apperceuë dès les premiers jours de leur connoissance, de

quelle nature estoient ceux qu'il avoit pour elle; que s'ils luy avoient déplu, elle auroit pris avec luy des manieres froides qui les auroient repoussez; qu'elle avoit este instruite de son peu de bien en apprenant la naissance, & qu'elle estoit rayie de luy rempoigner, en le preferant a tous ceux qui longoient à elle, qu'elle meritoit son entier attachement, puisqu'elle ne consideroit en luy que la personne, qui luy tiendrait lieu de tout. Un succès si peu attendu surprit tellement le Cavalier, & luy causa

de si grands transports de joye, qu'il ne put les soutenir. Il tomba malade, & l'on crut longtems qu'il ne jouïroit point de son bonheur, mais enfin les remedes firent leur effet. Le Ciel le rendit à l'aimable Veuve, & il l'épousa aussi tost que les affaires qui l'avoient apellée en ce lieu-là, eurent esté terminées.

M<sup>r</sup> l'Abbé de Bellegarde, Auteur des Reflexions sur le Ridicule, dont on a fait trois éditions en une année, vient de nous en donner la suite, sous le titre de *Reflexions sur la*  
*Aoust 1698.*

## 162 MERCURE

*politesse des Mœurs.* Il a raison de dire dans sa Preface que ceux qui liront cet Ouvrage dans la disposition de se faire justice , & de s'appliquer sérieusement à se corriger des vices qu'il condamne , quand ils se reconnoîtront dans la peinture qu'il en fait, y trouveront des maximes très-utiles, qui leur apprendront ce qu'il faut faire, ou ce qu'il faut éviter pour réussir dans le commerce du monde. Il est certain que si nous voulions examiner nos défauts avec le même soin que nous examinons ceux des

autres; nous parviendrions enfin à nous connoître tels que nous sommes, & que nous n'aurions pas la sottise vanité de nous croire tres-accomplis, quand peut-estre nous sommes tres ridicules. Ce livre, qui est comme la seconde partie & la suite naturelle du Volume que M<sup>r</sup> l'Abbé de Bellegarde nous a donné sur le ridicule, contient huit Chapitres, qui sont, de la *Politesse*, des *sentimens modestes*, de la *Discretion* & de la *Retenuë*, de la *Modération* & du *Desintereffement*, de la *Complaisance*, des

164 **MERCURE**

*Manieres, honnestes, & genereuses,*  
*de la Sincerité, Maximes pour la*  
*société civile. Il se vendroës. Jac-*  
*ques, chez le S' Jean Guignard,*  
*qui debite un autre livre nou-*  
*veau, quine sçauroit estre que*  
*d'une tres-grande utilité pour*  
*ceux qui le liront attentive-*  
*ment dans la vûe d'en profiter.*  
Il est d'un Solitaire qui l'a in-  
titulé *l'Analyse des Vertus*, &  
divisé en deux Traitez, dont  
le premier regarde les Vertus  
Theologales, la Foy, l'Espe-  
rance, & la Charité; & l'autre  
les Vertus Cardinales, Mora-  
les, ou Chrestiennes. Ce der-

# GALANT. 165

ni ne comprend quatre titres , qui sont , de la Prudence , de la Justice , de la Force , & de la Temperance ; le tout distingué en plusieurs Chapitres. L'Auteur les presente en petit & en abrégé , afin que la vûe estant réunie , demeure plus forte , & en soit moins fatiguée. Quelque racourcies qu'elles se montrent dans cet excellent Tableau , on ne laisse pas de les y reconnoître dans toutes leurs différences , comme si elles estoient dans leur étendue naturelle. Ce livre est comme un miroir capable de

## 166 MERCURE

faire distinguer à chacun toutes les difformitez de son ame, & les beautez que les Vertus differentes luy peuvent donner. Il est mal aisé de découvrir le bien ou le mal auxquels on a de la disposition, sans que l'on essaye de pratiquer le premier, & d'éviter le second.

On nous a encore donné un livre nouveau d'une tres-grande importance pour ceux qui veulent joindre la qualité d'honneste homme à celle de bon Chrestien. Ces deux qualitez sont assez inséparables, & il est presque impossible de

# GALANT. 167

souhaiter d'avoir l'une , sans mettre les soins à s'acquérir l'autre. Tout le monde se pique d'estre honneste homme, parce qu'il n'y a rien de si honteux que de passer pour ne l'être pas, & comment l'être si on néglige d'estre bon Chrestien? Le Public est obligé à M<sup>r</sup> de Saint Hilaire, qui, dans le livre dont je vous parle, & qu'il intitule, *l'Idée, ou le Caractere de l'Honneste Homme Chrestien*, a pris soin de recueillir les principales regles, & les devoirs les plus considerables de ces deux estats, pour les appli-

quer aux principales actions de la vie. Le bon sens, l'usage du monde, & les sentimens des Philosophes, sont la source d'où il a puisé ce qui regarde l'Honneste-homme : & les Peres de l'Eglise, appuyez sur les Maximes de l'Evangile, & de la Morale Chrestienne, luy ont fourni ce qui peut & doit former un veritable Chrestien. Ces deux Portraits sont accompagnez de quantité de pensées & de reflexions ingénieuses & morales, sur différentes matières. Tout y est fort juste, & se lit avec plaisir.

Cet

# **GALANT.** 169

Cet Ouvrage, qui est dédié  
au Roy, se vend chez le Sr  
Medard Brunet, à l'entrée de  
la grande Salle du Palais, à  
l'Esperance.

Voicy un estat des Char-

ges auxquelles Monsieur le  
Duc de Lorraine a nommé  
jusqu'au 20. Juin dernier.

Le Comte de Carlingfort,  
Grand Maître.

Le M. de Lenoncourt de  
Serres, Grand Ecuyer.

Le Comte de Couvonges,  
Grand Chambellan.

Le C. de Torniole, Grand-  
Aoust 1698. P

# 1701 **MERCURE**

Maître de la Garderobe.

Le Marquis de Meuze, & le Marquis de Lemoncour de Blainville, Premiers Gentilshommes de la Chambre. Le dernier est aussi Gouverneur du Prince François.

Le Comte de Salles, Premier Gentilhomme de la Chambre du Prince François, avec les mêmes entrées chez S. A. que les premiers Gentilshommes de la Chambre. Il a sous luy M<sup>rs</sup> du Hautoy & de Rachecour.

*Les autres Gentilshommes de la Chambre, qui doivent estre au*

# **GALANT.** 171

*nombre de six ou huit, ne sont point encore nommez. On les appellera Chambellans.*

Le Comte de Viorme, premier Ecuyer.

M. Mahuel de Lucourt, Intendant de la Maison.

Le M. de Beauvau, & le C. de Stainville, Capitaines des Gardes du Corps.

*Les deux Lieutenans des Gardes du Corps ne sont pas encore nommez.*

Le C. de Craon, Fils de M. de Beauvau, & M. de Fontaine d'Achecant, Enseignes des Gardes du Corps.

P ij

# 172. MERCURE

*Les quatre Exempts seront choisis parmi les jeunes Gens de la Cour.*

*M<sup>r</sup> de Salins , Capitaine des Suisses de la Garde.*

*Le Lieutenant n'a pas encore esté nommé.*

*Le C. de S. Ambroise Bouvigny , Chevalier d'honneur.*

*La M. d'Haracourt, Dame d'honneur.*

*La M. de Lenoncour-Blainville , Dame d'Atour.*

*Les six Filles d'honneur ne sont pas encore nommées.*

*Les quatre Dames du Palais ne le sont pas non plus.*

**CHARGES DU CONSEIL.**

Le Comte de Carlingfort,  
Sur Intendant des Finances,  
& Chef du Conseil.

M. le Begue,  
M<sup>r</sup> Canon,  
M<sup>r</sup> Labbe,  
M<sup>r</sup> Mahuet de Lucourt,  
Secretaires d'Etat,  
M<sup>r</sup> de Viange,  
M<sup>r</sup> de Lenoncourt de Serres,  
M<sup>r</sup> de Couvonges,  
M<sup>r</sup> de Meuze,  
M<sup>r</sup> de Beauvau,

P iij

# 174 MERCURE

M<sup>r</sup> de Lamberty,  
Conseillers d'Etat.

M<sup>r</sup> Danfelize & M<sup>r</sup> de Ge-  
berville , maistres des Reque-  
stes.

M<sup>r</sup> Canon, premier Presi-  
dent de la Cour Souveraine.

M<sup>r</sup> mahuët le Cadet, second  
President.

M<sup>r</sup> Labbé, President de la  
Chambre des Comptes.

## CHARGES DU PAYS.

M<sup>r</sup> de Carlingfort ; Gou-  
verneur general de Lorraine,  
& particulier Gouverneur de  
Nancy.

Le Comte de Vianges,

# GALANT. 1775

Le M<sup>r</sup> de Bassompierre, Grand  
Grands maréchaux de Lotrain-  
ne.

Le même M<sup>r</sup> de Bassom-  
pierre, Bailly de Vauges.

M<sup>r</sup> de Lenoncourt de Ser-  
re, Bailly d'Allemagne,

M<sup>r</sup> de Gouyonges, Bailly  
de Bar.

M<sup>r</sup> de Meuze, Bailly de  
Saint michel.

M<sup>r</sup> de Lamberty, Bailly de  
Nancy.

M<sup>r</sup> de Mitry, Bailly de Pont  
à mousson.

M<sup>r</sup> de Tornielle, Bailly de  
Luneville.

P iij

# 176 MERCURE

## CHARGES DE GUERRE.

- M. d'Ossoville, Grand-maître d'Artillerie.

- M. de Figueumont & M. de Rorté, Capitaines-Lieutenans des Chevaux-legers.

M. de Carlingfort, Colonel du Régiment aux Gardes.

M. de Curtine, Lieut. Col. avec Brevet de Colonel.

M. Duham, major avec une Compagnie.

Neuf Capitaines, & M. de Bar, Ayde-major.

Voicy une Lettre que les Sçavans en Medecine ont fort

approuvée. Je ne doute point qu'elle ne plaise à ceux de votre Province.

A MONSIEUR \*\*\*

**P**UIS que vous voulez que je dise mon sentiment touchant l'expression du Suc Pancreatique & du Suc Biliaire au temps de la digestion, je commenceray par le ventricule, que tout le monde sçait assez estre le véritable laboratoire, où les viandes souffrent leur premier changement, duquel doit suivre

## 178 MERCURE

nécessairement la cause principale & efficiente de ces deux liqueurs; car personne ne peut douter que dans les alimens que nous prenons, comme dans tous les autres corps, il ne se trouve des sels avec les autres principes, & l'on ne peut concevoir que ces sels dans la dissolution des viandes, ayent esté dévelopez & dégagez des autres parties, sans avoüer en même temps qu'ils sont en estat de chaouiller & d'irriter les parties par où ils passent. Ainsi je croy que les viandes passant

du ventricule dans les intestins, en passant par le pylore, produisent le même effet dans cette partie, qu'elles sont capables de produire dans toutes les autres, & que l'irritation qu'elles y causent doit s'étendre à toutes celles qui ont quelque communication avec elle ; & comme le lacis hepaticque, que le nerf intercostal forme dans le mesentere, distribue quelques rameaux au pylore, qui s'entremêlent avec les stomachiques, d'autres à la vesicule de fiel, & d'autres au pancréas, le charouille-

## 180 MERCURE

ment & d'irritation des nerfs du pylore s'étend à ces deux visceres par la communication des mêmes nerfs qu'ils reçoivent ; de sorte que les visceres estant également pressés par l'esprit animal qui a esté déterminé à couler dans ces parties, comme il doit necessairement arriver de toutes les irritations ; ils doivent laisser couler la bile d'un costé, & le suc pancréatique de l'autre.

Pour satisfaire entierement à vostre demande, Monsieur, il me reste encore à dire de quelle maniere je conçois la

## GALANT 18

fermentation qui arrive de l'union de ces deux liqueurs ainsi réunies ensemble dans le premier intestin, & comment la députation en peut être une suite, que je crois arriver, parce que le suc pancréatique, qui tient lieu d'acide, ne sçauroit se joindre à la bile qui tient lieu d'alkali, sans que les pointes du premier soient receuës dans les porosités de celle cy, & que la matière subtile ne soit empêchée de passer par ses routes ordinaires, qui dans ces occasions s'attache opiniâtement à for-

182 **MERCURE**

cer la barriere que luy oppose le suc pancreatique, lors qu'il se joint avec la bile dans le *Duodenum*, ce qu'elle fait toujours, lors que la resistance n'est pas invincible, & de cette maniere tournant les armes contre les corps qui luy résistent, les agit, excite un desordre & un tumulte, d'où suit necessairement une fermentation qui sert à la dépuracion du chile; car par ce mouvement les parties par le choc mutuel des unes contre les autres, s'attenuent, se brisent, & se rendent propres à passer par

les vaisseaux lactées ; comme au contraire un chile mal fermenté, & dont les parties sont massives & grossières, au lieu de passer par ces mêmes vaisseaux, se précipitent avec le reste des extrêmes, ce qui peut arriver ; parce que l'une ou l'autre de ces deux liqueurs étant retenue dans son canal, ne sauroit par conséquent occasionner ce mouvement de fermentation nécessaire pour rendre le chile propre à passer par les vaisseaux lactées, ou souvent même parce que les alimens

## 184 MERCURE

descendent si mal digerez dans les intestins, qu'ils ne peuvent estre suffisamment attenusz par une effervescence si mediocre. Si la raison que je viens de donner, touchant la maniere dont se fait cette fermentation & cette dépuracion du Chile qui en doit suivre, ne vous satisfait pas, peut-estre serez vous plus content si je vous dis, que non seulement les sels de l'Acide du suc pancreatique peuvent en quelque maniere subtiliser le Chile, mais que par le moyen de leurs figures incisives &

# GALANT. 185

tranchantes qui agissent sur les parties fibreuses & branchues de la bile, ils dégagent les principes actifs qui estoient enveloppez & retenus par les ramifications, lesquels reprenant leur mouvement & leur activité, agitent & brisent si fort les parties de ce Chyle, qu'elles sont assez tenuës & déliées pour passer par les vaisseaux chiliferes, & pour parvenir enfin au cœur par des routes trop connuës de tout le monde, pour en parler.

Je suis, Monsieur, &c.

*Aoust 1698.*

Q

## 186 MERCURE

Il n'y a rien de plus surprenant que les differens effets du Tonnerre. Il tomba le 26. du mois passé sur le Clocher du Monastere de Prouille, & en abbatit une des six Pyramides de pierre qui en font l'ornement. Il perça en trois endroits la voute du Chœur des Religieuses, qui est un des plus vastes, des plus exhaussez, & des plus grands du Royaume, partagea par le milieu de grosses Poutres qui soutenoient le Clocher, en marqua une en trois endroits differens sans la casser, renversa la plus-

part des marches de l'Escalier, fondit le fil d'archal, de huit ou dix aunes de long de l'Horloge, arracha les verrouils & les crampons de la porte de cette Horloge, plus promptement que n'auroit pu faire un Serrurier, perça une muraille de sept pieds d'épaisseur, & étant entré dans le Chœur des Religieuses, endommagea fort le rétable d'un de leurs Autels, enfonça l'Armoire où elles tiennent leurs Reliques, renversa & blessa plusieurs personnes qui entendoient la Messe, parmy les-

Qij

quelles on compta six Religieuses, qui sont Meldames de Montaut Labar, de Monredon, de Moussolens, de Belvete Sageac, de Fetes, & de la Borde, Novice. Une Pensionnaire, sœur de cette dernière & une Servante, furent aussi blessées. On fut obligé de mettre trois de celles qui le furent davantage dans des peaux de Moutons nouvellement écorchez. On vit là de ces effets merveilleux qu'on attribue à ce Méteore. On remarqua à la manche de l'habit de Madame de Mous-

folens Caudebronde, un trou tel qu'auroit pu faire une grosse aiguille, & pourtant la playe qui répondoit à ce trou estoit plus grande qu'un Ecu blanc. Mademoiselle de la Borde, fille de M<sup>r</sup> le Baron de la Borde, eut un doigt du pied brulé, sans que son soulier ni son bas fussent en rien alterez. Une Servante fut blessée aux deux genoux, quoy qu'elle fust alors agenouillée, & que ses habits n'ayent pas esté brulez. Le Tonnerre arracha aussi une grosse pierre d'un crossillon qui soutenoit

190 **MERCURE**

une Vitre d'une fenestre du Chœur, sans que la Vitre fust ébranlée. Cette grosse pierre tomba à demi pied de la teste de Mademoiselle de Breüil, fille de M<sup>r</sup> le Gouverneur de Bellegarde. Le Tonnerre parcourut encore l'Eglise du costé des Séculiers, renversa plusieurs personnes, & enleva un homme de sa place qu'il jetta à quelques pas delà. Il luy avoit entortillé les jambes d'une telle maniere qu'on eut bien de la peine à les remettre dans leur premiere situation. Il fut blessé legerement en plusieurs en-

## GALANT. 151

droits de son corps, & une partie de ses habits furent brulez. Il y eut plusieurs autres desordres moins considerables. La pluspart des tuiles du couvert d'un Cloître exterieur, qui est devant la porte de l'Eglise, furent brisées, & disperſées d'une façon singuliere. Prouille est un Monastere de Filles, dans le Diocese de S. Papoul. C'est la plus ancienne maison de l'Ordre des Jacobins. Saint Dominique la fonda quatorze ans avant qu'il eust étably son Ordre, & l'honora de sa presence pen-

## 192 **MERCURE**

dant plusieurs années, comme il paroît par des Originaux authentiques que l'on conserve soigneusement dans les Archives de la Maison. Quoy que le nombre des Religieuses soit diminué depuis quelque temps, elles sont encore près de cent sous la conduite de Madame d'Aubeterre leur Abbessè, Fille de feu M<sup>r</sup> le Comte de la Serre, Lieutenant General des Armées du Roy & de Guyenne, & Nièce de M<sup>r</sup> d'Aubeterre, Gouverneur de Collioure, aussi Lieutenant General. M<sup>r</sup> Domere, Conseiller

# GALANT. 193

seiller du Roy au Presidial de Lauragais , & Intendant de cette Maison , a esté témoin de tous les dommages qu'elle a reçeus , & c'est de luy que je tiens la Relation dont je vous fais part.

M<sup>r</sup> l'Abbé d'Estampes a soutenu depuis peu au College d'Harcour, une These de Philosophie, qu'il a dédiée à Monsieur. Le Portrait de Son Altesse Royale y estoit accompagné de tous les ornemens & de toutes les figures & Bas reliefs allegoriques qui

*Aoust 1698.*

R

## 194 MERCURE

pouvoient marquer la gloire de ce Prince, & rendre la chose plus magnifique. Cette aëtion s'est faite avec tout l'éclat possible, en presence d'une auguste & tres-nombreuse assemblée. M<sup>r</sup> l'Abbé de la Carte, Frere de M<sup>r</sup> le marquis de la Carte, Capitaine des Gardes de Monsieur, ouvrit la These par une harangue fort éloquente, & qu'il prononça avec beaucoup de dignité. M<sup>r</sup> le Curé de Saint Estienne du mont, Chancelier de l'Université, ferma la dispute par une autre harangue, dans laquelle il tou-

cha les loüanges du Soutenant & de sa Famille , mais particulièrement celles de Monsieur , ce qu'il fit d'une maniere tres vive & tres-noble. M<sup>r</sup> l'Abbé d'Estampes. qui n'a encore que seize ans , répondit d'une maniere qui luy attira de grands applaudissemens. Sa modestie , son application & sa pieté font connoistre que c'est par une veritable vocation qu'il embrasse l'Estat Ecclesiastique. Il est Fils de M<sup>r</sup> le marquis d'Estampes , premier Capitaine des Gardes de Monsieur , &

Chevalier des Ordres du Roy.  
Il sort d'une maison, qui par  
une suite remarquable & con-  
tinuelle, a esté particuliere-  
ment attachée aux seconds  
Fils de France. Il semble qu'  
elle ait pris cet attachement  
de Robert d'Estampes, auquel  
elle rapporte son origine, &  
qui par une tradition constan-  
te dans la Famille, a passé pour  
estre le Fils de Jean, Duc de  
Berri, Fils de France, dont il  
estoit le Favori, le Chef du  
Conseil, & l'Executeur Te-  
stamentaire. Il y a eu de ce  
nom des Cardinaux, des Ma-

# GALANT. 197

réchaux de France , & quantité d'Evêques & d'Archevêques.

Voicy des Vers qui ont esté faits sur la These qui a donné lieu à cet article.

A M<sup>r</sup> L'ABBE' D'ESTAMPES.

**E**Nfin l'heure est venuë , & ce  
grand jour nous lüit ,  
Qui de tant de travaux doit nous  
montrer le fruit ,  
Et retracer aux yeux de qui vient  
vous entendre ,  
Ce que de vos vertus on doit un  
jour attendre.  
La dignité du rang , le sang dont  
vous sortez ,

R iij

# 198 MERCURE

Sur vous de tout Paris tient les  
yeux artéslez.

Vous devez satisfaire à la superbe  
attente.

Il attend de vos soins une suite é-  
clatante.

Des plus nobles efforts, montrez un  
cœur jaloux.

Un succès ordinaire est indigne de  
vous.

Plus d'un Héros fameux par une  
heureuse audace,

Jadis sceut relever l'éclat de vostre  
Race,

Du Trône de nos Rois leur bras de-  
vint l'appuy.

Ainsi qu'ils combattoient, disputez  
aujourd'huy, [croire,

Et pour des veritez qu'on refuse de  
Faites briller ce feu qu'ils avoient  
pour la gloire.

# GALANT: 199

Par des moyens divers la Vertu s'é-  
tablit.

Sur vos jeunes essais déjà l'Erreur  
pâlit.

La verité triomphe, & tout prest à  
paroistre, [renaistre

Icy l'Eglise en vous déjà eroit voir  
Ces Ministres sacrez qui dans le plus  
haut rang,

Sceurent joindre la pourpre à l'éclat  
de leur sang.

Soutenez-en le nom par un effort  
infin.

Ne les pas éгалer, c'est vous en  
rendre indigne.

Sçachez que le devoir n'est pas le  
même en tous,

Et qu'en fin la vertu n'a qu'un degré  
pour vous.

Ce nom, en vous ouvrant des thea-  
tres plus amples,

R iiij

## 200 MERCURE

Va sur tous les devoirs vous fournir  
mille exemples.

D'un succès éclatant il doit nous as-  
surer ,

Et sans estre surpris on peut vous ad-  
mirer.

En vous de la vertu brille le caracte-  
re ;

Mais quel qu'en soit l'éclat , elle est  
hereditaire.

De quelque noble ardeur que vous  
soyez épris ,

Icy pour vous la gloire est mise au  
plus haut prix.

Si ces nobles motifs icy vous inre-  
ressent, [ present.

Il est d'autres raisons encore qui vous  
Rappelez-vous combien dans ces  
augustes lieux

D'exemples éclatans ont dû frapper  
vos yeux ,

# **GALANT.** 201

Où du Public charmé les bouches  
applaudissent.

Ces murs, ces sacrez murs encore en  
retentissent ;

Il faut que vostre voix dans vos ef-  
forts jaloux,

En dissipe le bruit pour venir jusqu'à  
nous.

A de brillans succès l'oreille accou-  
tumée

Pour des discours communs se trouve  
icy fermée.

Interessez l'esprit prompt à se deta-  
cher,

Avare du suffrage, il le faut arracher ;  
Mais à l'éclat du sang, quand vos  
Ayeux fideles,

Ne vous laisseroient point tant d'il-  
lustres modeles ;

Quand vous ne verriez point dans  
vos soins empressez,

## 202 MERCURE

Et la carrière ouverte, & tous les pas  
tracez

Que l'exemple offroit icy moins de  
merveilles,

Songez à quel Heros vous consacrez  
vos veilles,

Et pour vous la faveur éclatant au-  
jourd'huy,

Du Vainqueur de Cassel justifiez  
l'appuy.

Songez dans quels devoirs cet appuy  
vous engage,

Faites voir un succès dont Philippe  
est le gage.

Dans la noble chaleur de ces sçavans  
combats, [ nez pas.

Paré de ce grand Nom, ne le profanez  
Cet heureux Nom par tout répond  
de la Victoire,

Tel du sang des Valois & le chef de  
gloire,

# GALANT. 203

Philippe assis jadis au trône de nos  
Rois,

Vange au pied de Cassel l'équité de  
ses droits.

Immortel monument où la Victoire  
trace

Un chemin aux Exploits d'un Heros  
qui l'efface,

Et dont sur \* l'Ennemy, le nom cou-  
vrant nos Ports,

Rejeta la terreur qui menaçoit nos  
bords.

Luy-même rappelant sa sanglante  
défaite

Le Batave éperdu ménage sa retraite,  
Et de mille Vaisseaux en vain cou-  
vrant la mer,

Remet devant ses yeux Cassel &  
Saint Omer.

\* *La Campagne de Monsieur, en  
Bretagne.*

# 204 MERCURE

Mais si Philippe enfin épouvante la  
Terre [ son tonnerre,

Quand Louis dans ses mains a remis  
Que ne paroist-il point à nos yeux de  
plus près

Dans le réduit pompeux de ses riches  
Palais ?

C'est là que s'adoucit sous un aimable  
Empire ,

Cet auguste respect que la naissance  
inspire ,

Qui au milieu d'une Cour tombant à  
ses genoux ,

Le Heros se partage & descend jus-  
qu'à nous.

De là ces vœux ardents & ce sincere  
hommage ;

Ce Peuple adorateur qui vole à son  
passage ,

Cette ardeur de le voir , qui loin de  
s'arrester ,

le  
cy

179

*Les Prez, les*

*trème langu*

*cœur, Iris*

# GALANT. 205

Par son auguste aspect semble encor  
s'irriter.

Plein d'une majesté que la douceur  
tempere,

Il en paroist alors & le Prince & le  
Pere.

Mais que dis-je ! & pourquoy tant  
d'éloge aujourd'huy ?

Son Nom parle par vous , & ses  
Exploits pour luy.

Je vous envoie une seconde  
Chanson , que l'on chante icy  
avec plaisir.

## AIR NOUVEAU.

**L** Es prez, les bois, les fleurs  
& la verdure

Ne scauroient divertir mon extrême  
langueur.

## 206 MERCURE

*Iris est seule en la nature*

*Capable de toucher mon cœur.*

Ces paroles sont de M<sup>r</sup> Dader, qui toujours charmé de la gloire que s'est acquise l'illustre Mademoiselle de Scuderi, a fait son éloge par ce Madrigal.

**S**Apho, les éloges divers  
Que de tous costez l'on vous  
donne,

Font connoistre que l'Univers  
Se plaist à voir qu'on vous  
couronne;

**GALANT. 207**

*Mais la terre s'épuise en concerts  
superflus,*

*Pour faire éclater vos loüanges.*

*Les Mortels peuvent bien admi-  
rer vos vertus,*

*Mais leur portrait fidelle est l'ou-  
vrage des Anges.*

**Le même M<sup>r</sup> Dader a fait  
les autres Vers que vous allez  
lire, & il n'y a pas oublié l'il-  
stre Sapho.**

A MADAME  
 LA MARQUISE  
 D'ALIGRE.

**D**epuis longtemps la Re-  
 nommée  
 M'avoit tracé vostre Portrait.  
 Mais si bien, que de chaque  
 trait  
 Mon ame fut toute charmée.

S

Les plus rares vertus dont la no-  
 ble splendeur  
 Vous rend du Ciel la digne fa-  
 vorite,

**GALANT. 209**

*Y faisoient briller le merite  
Dont elles parent vostre cœur.*

**S**

*Vostre esprit rempli de lumieres  
Y répandoit mille clartez,  
Et vos vertus hereditaires  
Méloient à tant d'éclat leurs bril-  
lantes beautez.*

**Z**

*Tout ce qu'on voit dans la na-  
ture  
De plus charmant & de plus  
précieux,  
L'estoit beaucoup moins à mes  
yeux*  
**AOUST 1698. S**

## 210 MERCURE

*Que cette admirable peinture.*

§

*D'abord que j'appetçus ce Portrait  
sans égal,  
Mon esprit réveilla son ardeur  
assoupie,  
Et voulut faire une copie  
Qui surpassast l'original.*

§

*Dans le dessein qu'il envisage,  
D'un succès glorieux il ose se flater,  
Mais à peine avoit-il commencé  
son ouvrage,  
Qu'il fut contraint de le quitter.*

Q

La sage Scudery que la France  
revere,

Et que Louis comble d'honneur,  
En me parlant de vous me fit sor-  
tir d'erreur.

Par elle je connus que l'on pouvoit  
mieux faire.

S

De d'Aligre, dit elle, admire  
les appas. I se.

Elle a le cœur d'une Prince-  
Les Vertus conduisent ses  
pas.

Je croi même que la sagesse

S ij

212 **MERCURE**  
Egale celle de Pallas.

2

*A vous dépeindre accoutumée,  
Sapho par un coup de pinceau,  
Nous fit de vos vertus un plus  
riche tableau,  
Que n'en a fait la Renommée.*

S

*Rien ne le sçauroit égaler,  
A peine paroist-il que l'Univers  
l'admire.*

*Après Sapho que puis je dire ?  
Ce n'est plus à moy de parler.*

Messire Jean de Montmo:

## **GALANT.** 213

rency Debours, Marquis de Villeroye, Seigneur de la Terre, Pairie & Seigneurie du Plovicq lez Donqueurs & de Gorenflos, est mort icy âgé de quatre vingt-dix ans, avec tous les sentimens de pieté & de Religion d'un veritable Chrestien, quoy qu'il en eust passé quatre-vingt dans la Religion prétenduë reformée. Peu de jours avant sa mort, il reçeut tous ses Sacremens d'une maniere tres-édifiante, par les soins de Madame la Marquise de Crussol. d'Uzés la Belle-Fille, dont la pieté &

## 214 MERCURE

la vertu n'oublie jamais rien quand il s'agit de marquer qu'elle est véritablement persuadée des veritez de la Religion Catholique, dont elle n'a pas toujours fait profession, ayant esté élevée dans la Prétendue Reformée. Je ne vous dis rien de la naissance de celui dont je vous apprens la mort, sinon qu'il estoit de la Maison de Montmorency, & qu'il avoit accompagné feu M<sup>r</sup> le Duc de Montmorency dans toutes les actions, d'éclat où il s'est exposé, & dans lesquelles il a donné des preuves

## **GALANT.** 215

de sa valeur, & dignes du sang dont il avoit l'honneur d'estre fort.

Le Roy estant fort satisfait des services que M<sup>r</sup> de S. Mars luy a rendus en plusieurs occasions, & sur tout dans le Gouvernement des Isles de Ste. Marguerite & de S. Honorat de Lerins en Provence; & Sa Majesté ayant une particuliere confiance en luy, luy a donné le Gouvernement de la Bastille à Paris, vacant par la mort de M<sup>r</sup> de Besmaus. Celuy des Isles de Ste. Marguerite & de S. Honorat a

## 216 MERCURE

esté donné à M<sup>r</sup> le Marquis de Sommery, dont le Roy connoit la probité, l'attachement & le zele pour son Service. Il est Sous-Gouverneur de Messieurs les Princes, Fils de France.

M<sup>r</sup> le Comte d'Avaux ayant servy avantageusement pour la France, & glorieusement pour luy en plusieurs Ambassades, a prié le Roy de vouloir bien le rapeller, & S. M. a nommé en sa Place pour son Ambassadeur Extraordinaire en Suede M<sup>r</sup> le Comte de Guiscard, Lieutenant General de  
ses

les Armées , Gouverneur de Sedan, & cy-devant de Namur & de Dinan , & Fils de feu M<sup>r</sup> le Comte de la Bourlie, Sous-Gouverneur de Sa Majesté.

Les Prodiges donnent toujours à parler, & ce ne sera pas sans surprise que l'on apprendra celui qui est arrivé depuis peu de temps dans la Ville de Mante sur Seine. Le 26. du mois passé , la Femme d'un pauvre homme, nommé Charles l'Ecuyer, y accoucha d'un Enfant qui a deux testes, quatre bras, trois jambes, & deux

*Novst* 1698.

T

## 238 MERCURE

natures d'homme, avec un seul corps, un seul fondement, & un seul ventre, l'accouchement estant difficile, la Sage femme qui apprehenda que la mere ne mourust entre ses mains, fit appeller le S<sup>r</sup> Antoine Girou, Maistre Chirurgien à Mante, qui la délivra heureusement; en sorte que cette Femme releva en bonne santé le neuvième jour. Cet Enfant est venu à terme, & a vingt pouces de hauteur. Les testes, les bras & les jambes sont d'une juste proportion. On voit presentement

ce prodige à la Foire de Saint Laurent. Cependant on demande si cet Enfant a deux ames, & cela supposé, s'ils ont tous deux reçu le Baptême; car la Sage-Femme qui l'a ondoyé au passage, a cru n'ondoyer qu'un seul Enfant.

J'oubliai le mois passé à vous apprendre le mariage de M<sup>r</sup> le Comte de Turbilli, avec madame la marquise de Saché. Comme ils sont tous de la Province du maine, la cérémonie des épousailles se fit par M<sup>r</sup> l'Evêque du mans, dans la Chapelle de Chamfleuri, près

T ij

## 220 MERCURE

Laval, où cette Marquise demuroit. M<sup>r</sup> le Comte de Turbilli est tres-bien fait, âgé de vingt six ans, & Capitaine de Cavalerie dans le Regiment de Saint Pouange. Il s'appelle François Henry de Menon, & est Fils d'Urbain de Menon, Comte Seigneur de Turbilli, & de Louise de Picher, alliée aux Maisons de la Tremouille, de Rohan, de Maille la Toulandy, & par Madame sa Mere à la Maison de Montmorency, à laquelle Madame la Marquise de Saché estoit déjà alliée par une Ayeule de M<sup>r</sup> le

Marquis de Saché, dont elle demeura veuve sans enfans en 1692. n'ayant pas esté mariée deux ans entiers. Madame de Saché, à present Comtesse de Turbilli, est belle & bien-faite, avec des manières aisées, & un naturel tres-doux. Elle s'appelle Henriette Quatrebarbe, & est Fille de Messire Hyacinthe Quatrebarbe, Marquis de la Rongere, Chevalier des Ordres du Roy, & Chevalier d'honneur de Son Altesse Royale Madame, & de Dame Françoise du Plessis de Chastillon, premiere Femme de M<sup>r</sup>

## 222 MERCURE

le Marquis de la Rongere , &  
Sœur de M<sup>r</sup> le Marquis de  
Nonant.

Les Estampes sont plus que  
jamais à la mode. Cette cu-  
riosité est louable , & l'on peut  
même dire utile , par la quan-  
tité de choses qui peuvent ser-  
vir dans les Estampes , que les  
Curieux conservent. On y  
voit des Villes , des Palais , des  
Jardins , des Festes magnifi-  
ques , les Campemens des  
Armées , les Tableaux de tous  
les Peintres , les Tapisseries ,  
& tout ce que l'Art peut re-  
présenter aux yeux des hom.

mes. Ces Estampes peuvent même représenter les personnes, de même que l'écriture fait connoître leurs pensées. Ainsi un Curieux d'Estampes peut voir dans son cabinet, sans avoir même la peine de lire, tout ce qu'il y a de plus rare & de plus beau dans le monde. On a frappé depuis peu une Medaille de Madame la Princesse de Conty douairiere, dont l'Estampe peut estre mise au rang des plus belles. C'est le dernier ouvrage de M<sup>r</sup> Cheron, qui est mort peu de temps après en avoir

T iij

## 228 MERCURE

fait le coin. Le sieur Trouvain, Graveur, qui demeure dans la rue Saint Jacques, au grand Monarque, vient de graver cette Médaille avec son revers. Elle est attachée sous un beau Pavillon, & plusieurs Amateurs y mettent pour ornement une bordure de fleurs. Des Peuples de toutes les Nations admirent cette Princesse, & se la montrent les uns aux autres. Le tout est dans une Salle magnifique, & fait le plus beau coup d'œil qu'on ait encore vû dans aucune Estampe. On en admire la gravûre, mais ce

qui doit chagriner les Curieux, c'est que les Estampes commencent à devenir fort rares.

Il paroist depuis peu un livre nouveau, intitulé, *Histoire des Princes Illustres*, qui par leur piété & leurs belles actions ont mérité le surnom de Grand. Ce livre, qui a pour Auteur M<sup>r</sup> de Be-ranson, est composé de l'élite des plus belles Histoires des Princes Illustres, où sans embarrasser le Lecteur de faits inutiles, on n'a rien omis de leurs actions importantes, &

## 226 MERCURE

où l'on ne rapporte aucune chose qui ne mérite son attention. C'est un ouvrage qui est propre à tout le monde. Les Grands y trouveront des modèles parfaits de leur estat; les Petits des exemples de plusieurs vertus qu'ils seront forcez d'imiter. L'Auteur ne s'est pas néanmoins borné à ne rapporter que les histoires des Princes qui n'ont aucune tache dans leur vie. Le nombre n'en seroit pas grand, puis que les Heros même du Christianisme, que l'Eglise propose pour modèles, n'ont pas esté

## **GALANT. 227**

exempts de foiblesse. Il suffit pour avoir place en ce recueil, que l'on ait veu d'eux beaucoup de belles actions, qui leur aient fait du moins meriter le nom de Grand; & s'ils ont dégénééré, qu'ils n'aient point persévéré dans le desordre du vice & de l'impieté. Le premier volume de ce livre, dans lequel on voit les Histoires de David, de Salomon, de Constantin & de Theodose, se debite chez le S<sup>r</sup> Michel David, sur le Quay des Augustins, à la Providence.

**Ce même Libraire debite**

## 228 MERCURE

un autre livre nouveau , intitulé , *Traité de Religion contre les Athées , les Deistes , & les nouveaux Pirrhoniens* , où en supposant leurs principes , on les convainc qu'ils n'ont point d'autre parti à prendre que celui de la Religion Chrestienne. Ce livre est de la composition du Pere Maudit , Prestre de l'Oratoire , Auteur des *Analyfes sur le Nouveau Testament*. Il dit en s'expliquant sur le *Traité* dont je viens de vous parler , que si l'on ne devoit écrire contre les erreurs , & les crimes , que lorsqu'ils

ont l'insolence de paroistre à découvert, & que sans pudeur & sans crainte ils se produisent en public sous leur propre nom, il seroit assez inutile d'en prendre le soin, & que ce seroit attendre à en éprouver le remede, que le mal fust devenu entièrement incurable. Il ajoûte que la face de la Chrestienté paroist roûjours la même, parce que tous ceux qui portent le nom de Chrestien sont réunis ensemble dans les mêmes Temples, dans l'usage des mêmes Sacremens, & dans les autres

## 230 MERCURE

marques sensibles d'une même Religion ; mais qu'il y a lieu de gémir devant Dieu de la diversité horrible des sentimens qui est cachée sous cette uniformité apparente ; qu'il y en a qui n'ont rien de Chrétien que le nom, & qui sous un front baptisé portent un cœur impie, & une créance pire que Payenne ; que ce mal qui croît toujours, est d'autant plus à craindre qu'il est plus caché, & qu'il se dérobe à la lumière du Public, comme pour tirer de ses propres tenebres, l'avantage de n'être

jamais combattu. Cet Auteur considère l'impiété dans trois estats qui naturellement se peuvent succeder l'un à l'autre. Le premier est celuy d'une impiété naissante, qui consiste dans une corruption secrète, & qui se trouve même en peu de personnes. Le dernier au contraire luy paroist une dépravation publique & universelle, comme si la plus grande partie des hommes faisoit une profession ouverte d'impiété; mais il trouve un milieu entre ces deux extremitéz, qui sert de passage de l'une à l'autre.

## 272 MERCURE

C'est un anéantissement intérieur de tous les sentimens de Religion, qui par contagion se répand dans les esprits. Cet estat tient du premier, en ce qu'il est secret, & du second, en ce qu'il commence à s'étendre. Il dit encore, que comme les Prédications s'adressent à des Fidèles qu'on suppose instruits des Vertés fondamentales de la Religion, elles n'établissent que les bonnes mœurs, & ne combattent guere que les vices qui leur sont opposez; que les livres qui traitent de la Reli-

gion ne refutent pas toujours les raisons qui ont fait le plus d'impression sur l'esprit, & qu'enfin ceux qui sont frappez de cette peste n'osent faire paroître leurs blessures aussi profondes qu'elles sont; que s'ils en parlent, ce n'est que par maniere d'entretien, ou de divertissement, & qu'ils se gardent bien de donner aucun signe qui marque en eux quelque besoin d'estre instruits sur cette matiere, & qu'ainsi tout ce qu'on leur peut dire ne fait que languir, & ne produie presque aucun effet. Ce livre

*Augst* 1698

V

## 234 MERCURE

contient deux Parties. Dans la premiere , qui renferme vingt Chapitres, l'Auteur examine les avantages & les inconveniens, soit de la Religion, soit de l'impieté, indépendamment de leurs raisons particulieres. La seconde contient la refutation des objections que les Athées, les Deïstes, & les nouveaux Pirrhoniens font contre la Religion Chrestienne.

Madame la Duchesse de Bourgogne vint à Paris le 18. de ce mois. Elle y arriva à

# GALANT. 235

deux heures & trois quarts,  
& entra par la Porte de Saint  
Honoré, avec quatre Carosses  
magnifiques de la Livrée, sur  
tout le premier & le second  
du Corps, qui estoient rem-  
plis de ses Dames, sçavoir de  
Mesdames les Duchesses du  
Lude & de Sully, de mesda-  
mes de Rouilly, de Nogaret,  
du Chastelet, de Mongon,  
d'Estrées & d'Ayen, & de  
mesdames de Maulévrier, de  
Torcy, & de maurepas. M<sup>r</sup> le  
Comte Tessé, marchoit dans  
son Carosse à la teste de celuy  
du Corps, & celuy des Ecuyers

V ij

à la teste de tout. Tous les Carosses estoient chacun de huit beaux chevaux, qui avoient des harnois fort riches. Ce Cortege tourna dans la rue de Richelieu, puis dans la rue Neuve des Petits-champs, entra dans la Place des Victoires, & de là dans la rue des Petits-champs; mais un embarras de Paveurs obligea de prendre la rue Coquilliere, & ensuite par la rue de Grenelle pour regagner la rue S. Honoré, le long de la rue S. Denis. On tourna à gauche, & l'on continua la route jusqu'à la

Foire par la Porte de S<sup>t</sup> Denis.  
On y avoit envoyé trente Gardes du Roy, avec deux Brigadiers qui gardoient les portes. Madame la Duchesse de Bourgogne y descendit avec toute sa suite, & cette Princesse attira les regards & les applaudissemens du Peuple qui y estoit accouru en foule. Tout le monde se récria sur sa bonne grace, & sur ses agrémens, & l'on admira sa parure, qui estoit grande. Elle avoit un habit grisdelin en falbala, tout garny de dentelles d'argent, de Diamans & d'Emeraudes.

## 238 MERCURE

Sa teste en étoit aussi chargée, & tous les rubans garnis. Sur le devant de la teste elle avoit des pendeloques de tres-gros Diamans, sur tout une au milieu du front, & deux aux oreilles, avec un collier de Diamans le plus beau qui ait jamais esté fait, & une pendeloque au milieu, placée comme une croix. Elle alla dans les plus belles Boutiques, & choisit beaucoup de Porcelaines chez le Maire, Fayencier, qui les luy porta le lendemain. Elle entra chez un marchand de rubans & de Bijoux, nommé

## GALANT. 239

d'Afanville, où elle joua avec les Dames, & perdit plusieurs Bijoux. Ce Marchand qui sçavoit que cette Princesse devoit aller chez luy, fit servir une Collation tres-propre. Elle alla ensuite chez la Fre-naye, où elle acheta beaucoup de choses, des boëtes fort riches, des étuis, & des flacons d'or, & d'autres galanteries, dont elle fit donner tout ce qu'on luy demanda. Elle en fit autant chez Laigu, & avec la même noblesse. Monsieur le Duc de Chartres & Mademoiselle vinrent trouver

## 240 MERCURE

cette Princesse à la Foire,  
& l'accompagnerent, par  
tout jusqu'à ce qu'elle en  
sortist. Cette Princesse alla  
ensuite voir les Danseurs de  
corde, puis les Marionnettes,  
où elle paya fort largement.  
On remonta en Carosse sur  
les six heures & demie, & l'on  
tourna sur le rempart à la Por-  
te Saint Denis jusque dans la  
ruë Saint Louïs. Elle fit deux  
tours dans la Place Royale,  
revint par la ruë Saint Antoi-  
ne, par la Greve, par le Quay  
Pelletier, tourna sur le Pont  
Nostre Dame jusqu'au mar-  
che-

ché-neuf, passa sur le Quay des Orfèvres jusqu'au Pont-neuf. Elle tourna à droite, marcha le long du Quay de l'Ecole & des Galeries du Louvre jusqu'au Cours, où le jour commençoit à devenir trop foible pour laisser discerner les objets, & reprit le chemin de Versailles, où elle arriva à dix heures du soir, & distribua aux Dames tout ce qu'elle avoit acheté à la Foire. Elle avoit fait aussi distribuer beaucoup d'argent aux Pauvres de Paris.

M<sup>r</sup> le Comte de Sassenage,  
Aoust 1698. X

## 242 MERCURE

premier Gentilhomme de la  
Chambre de Monsieur, a  
épousé Madame la Comtesse  
de Chasteau Villain, Fille de  
M<sup>r</sup> le Duc de Chevreuse, Ca-  
pitaine-Lieutenant des Che-  
vaux legers, & d'une Fille de  
feu M<sup>r</sup> Colbert, Ministre &  
Secretaire d'Etat, & Veuve  
de M<sup>r</sup> le Comte de Chasteau-  
Villain, Fils du feu Comte de  
Morsteing, Grand Tresorier  
de Pologne. M<sup>r</sup> le Comte de  
Sassenage est de Dauphiné,  
& descend des Comtes de  
Forest & des Rois de Chipre.

# GALANT. 243

Voicy les noms des personnes considerables de l'un & de l'autre Sexe, mortes depuis ma derniere Lettre.

Mademoiselle de la Proustiere, decedee dans le Monastere des Dames de l'Abbaye Saint Antoine, où elle estoit Pensionnaire. Elle s'appelloit Françoise Eugenie Gourreau de la Proustiere, & ne faisoit que d'entrer dans sa dix septieme année. Elle estoit tres-riche. Fille & seule heritiere de feu Messire Louïs François Gourreau, Seigneur de la

X ij

## 244 MERCURE

Proustiere & de Boisgillou, Président en la Quatrième des Enquestes, puis Conseiller-Clerc en la Grand' Chambre, & de defunte Dame Françoise Roualle, Petite-fille de Nicolas Gourreau, Seigneur de la Proustiere & des Palvaux, mort Doyen des Conseillers de la Cour des Aides, & de Françoise Thomassin, & arriere-petite-Fille de Jean Gourreau, Seigneur de la Proustiere, aussi Conseiller en la Cour des Aides, & de Marie Palliot. Messire Hiérôme Gourreau, Seigneur de la Proustiere, Prieur

## GALANT. 245

de Vitray en Bretagne, est  
Oncle de mademoiselle de la  
Proustiere qui vient de mou-  
rir.

Messire Louïs de Vyenne,  
Seigneur de Giraudot. Il a  
esté Lieutenant Particulier au  
Presidial de Troyes, & depuis  
il a exercé la même Charge au  
Chastelet de Paris; & dans  
l'un & dans l'autre Tribu-  
nal il s'estoit acquis la réputa-  
tion de Juge tres-éclairé &  
tres-integre. La vive penetra-  
tion de son esprit le faisoit  
d'abord entrer dans le bon  
droit des Parties, & il s'y attig.

X 11j

## 246 MERCURE

choit uniquement, pour les  
tirer promptement d'affaires.  
Il estoit tres riche, & avoit  
beaucoup de belles Terres,  
où il faisoit de grands biens,  
assitant les pauvres dans tous  
leurs besoins, & ne manquant  
à aucune action de charité. Il  
estoit de l'illustre maison de  
Converser de Vyenne, ce qu'il  
justifioit, en faisant voir par  
de dignes titres, qu'il descen-  
doit de Jean de Vyenne de  
Roullans, qui vivoit en 1374.  
sous le regne de Charles V.  
honore de la Charge d'Amiral  
de France. Il est mort tres-

regreté des honnestes gens,  
& d'un fort grand nombre de  
personnes à qui il donnoit  
d'utiles secours.

Dame Jeanne Pelagie de Ro-  
han Chabor, Veuve de Messire  
Alexandre Guillaume de Me-  
leun, Prince d'Epinoÿ, morte  
subitement à Versailles, où son  
corps est en dépost. Elle laisse  
entre autres Enfans M<sup>r</sup> le  
Prince d'Epinoÿ, Colonel du  
Regiment de Picardie, qui a  
épousé en Octobre 1691. Eli-  
zabeth de Lorraine, Sœur de  
M<sup>r</sup> le Prince de Commercy, &  
Fille de François de Lorraine,

## 248 MERCURE

Prince de Lillebonne, & d'Anne Elizabeth de Lorraine. Elle estoit Sœur de Louis, Duc de Rohan-Chabot, Pair de France, Prince de Leon, qui a épousé Elizabeth du Bec, Fille unique de François-René du Bec, marquis de Vardes, Chevalier des Ordres du Roy, & encore Sœur d'Anne de Rohan-Chabot, Epouse de François de Rohan, Prince de Soubise, & de Marguerite de Rohan-Chabot, Veuve du marquis de Coëtquen, Gouverneur de Saint-Malo, tous quatre Enfans de Henry

Chabor, Seigneur de Saint-Aulaye, petit-Fils de l'Amiral Chabor, & de Marguette de Rohan. La Maison d'Epinoÿ est tres-illustre, & sort de l'ancienne Maison de Meleun. Joffelin Vicomte de Meleun, tenoit rang parmy les plus grands Seigneurs de la Cour des Rois Hugues Capet & Robert. Sa posterité s'est conservée jusqu'à Jean I. Vicomte de Meleun, qui ayant épousé en 1329. Isabelle, Dame d'Antoing, d'Epinoÿ, Vicomtesse de Gand, en eut Hugues de Meleun I. du nom,

## 250. MERCURE

Sieur d'Antoing & d'Epinoÿ.  
C'est de luy que sont sortis les  
Princes d'Epinoÿ, Vicomtes  
de Gand, Marquis de Riche-  
bourg, Connestables & Senes-  
chaux Hereditaires de Flan-  
dre, & de Hainaut. Guillaume  
de Meleun, Prince d'Epinoÿ,  
Chevalier de la Toison d'or,  
Grand Bailly de Hainaut,  
mourut en 1695. laissant entre  
autres Enfans Alexandre Guil-  
laume de Meleun, Prince d'E-  
pinoÿ, Vicomte de Gand,  
Connestable Hereditaire de  
Flandre, Seneschal de Hai-  
naut, & Gouverneur de Tour-

# GALANT: 251

nay. Comme il estoit au service de la France, le Roy le fit Chevalier de ses Ordres en 1661. & il mourut en son Chasteau d'Antoing près Tournay le 16. Avril 1679. Il avoit épousé en premieres nôces Louise Anne de Bethune, Fille de Louis de Bethune, Duc de Charost, Chevalier des Ordres du Roy, & en 1668. il prit une seconde alliance avec Jeanne Pelagie Chabor de Rohan, qui vient de mourir. Messire Mathurin Savary, E. vêque de Seez, Abbé de Chery & de l'Île en Batrois. Il fut le

## 292 MERCURE

premier Aumônier ordinaire de la Reine, dès le temps du Mariage du Roy; & après qu'il eut servi longtems, S. M. le nomma Evêque de Secz. Il est Frere de Jean-Baptiste Savary, Seigneur d'Arbagnon, qui a esté Secretaire d'Ambassade en Angleterre, & de Jean-François Savary, Chanoine de l'Eglise de Metz, & Conseiller au Parlement de la même Ville.

Dame Anne - marguerite d'Acigné, Epouse de messire Armand Jean du Plessis, Duc de Richelieu & de Fronzac,

# **GALANT. 293**

Pair de France, Chevalier des Ordres du Roy, cy-devant General des Galeres, & Chevalier d'honneur de Madame la Dauphine. Elle est inhumée dans l'Eglise de Sorbonne, en la Sepulture des de Richelieu. Elle laisse plusieurs Entans, dont il y a un seul Garçon, appelé M<sup>r</sup> le Duc de Fronsac, né en 1696. Elle estoit Fille unique & heritiere de Jean Leonard, marquis d'Acigné, & d'Anne-marie d'Acigné, sa Niece, Dame de la Roche-Jagu, maison originaire de Bretagne, & seconde Femme

## 254 MERCURE

de M<sup>le</sup> le Duc de Richelieu,  
Neveu du Cardinal de ce nom,

Dame Françoise - Virgine,  
de Pressins - Fléard, Veuve de  
Messire Jacques, Comte de  
Clermont-Tonnerre, Duc &  
Pair nommé, Connestable &  
premier Baron de Dauphiné.  
Elle est morte à Paris, & a esté  
inhumée en l'Abbaye de saint  
Paul de Beauvais, où madame  
la Fille est Abbessé. Elle estoit  
mere de François de Cler-  
mont-Tonnerre, Evêque &  
Duc de Langres, Pair de  
France, & Fille de François  
de Fléard, Baron de Pressins.

# GALANT. 25

& de Charlotte Alleman, Vicomtesse de Trièves & de Palquiers.

Le mot de l'Enigme du mois passé estoit le *Marceau*. Ceux qui l'ont trouvé sont M<sup>rs</sup> de la Chine, de la rue Dauphine; l'Abbé monflambert; P. Beviere, ancien Curé de Bonneville; Massey de la rue Simon le Franc; le petit la Porte & les Demoiselles Louvain, de la rue de la Verrerie; Caderes de la Place maubert; Blondel du coin de la rue d'Orleans; de Jolybois, nouveau Curé de Saily, proche Mantes sur

## 276 MERCURE

Seine, & Chapelain de Saint  
Germain de Laxis; Charles  
de la rue de l'Arbre-sec, &  
le petit Commis de la Place-  
Gastine; Edme Pinot, Im-  
primeur à Troyes, & Pietrot  
de la rue Saint Severin; les  
quatre Fils Aymond, de la rue  
du mouton; le petit Huet, Bel  
Ami Clerc de M<sup>r</sup> moufle; le  
petit moufle; le Chevalier des  
maronniers de la rue de la Mon-  
noye; l'Amant de la char-  
mante Janneton du Palais; le  
Solitaire du marais; le medecin  
des mœurs; Pinard de la Du-  
randiere, Prestre du Budon

# GALANT. 257

au Maine; le garçon du Faux-  
bourg S. Marceau, près le  
Pont aux Tripes; le Mary de  
Germaine; l'Abbé Balan &  
Mademoiselle de Puigibaut de  
Chartres; les deux belles Bo-  
langères d'auprès le Marché  
aux Tripes de la même Ville.  
Mesdemoiselles Lorri, Jorda-  
nis, & Picot; Javoye Ogier du  
coin de la rue de Richelieu;  
Denison de la rue Coquillere;  
les deux Sœurs sans Amans; du  
Pont S. Michel; la petite Prin-  
cesse Victorine de l'Hôtel des  
Miracles & la Sœur la discre-  
te Madelon; la jeune & char-

*Novst 1698.*

Y

# 258 MERCVRE

mante épouse du quatrier des  
Sciences; Renote Hamard du  
Mans; Palquer, Directeur de  
la Poste d'Alençon; le Frere  
du mois d'Avril de Tours,  
l'Hermitte de S. Georges.

Vos Amies vous diront ce  
qu'elles pensent de la nouvelle  
Enigme que je vous envoie.

## ENIGME.

**O** quand de fiers Ennemis  
Viennent pour outrager  
Celle dont je prens la defense,  
Je me sers de ma corne, & telle est  
sa puissance  
Que leurs plus grands efforts ne  
sçauroient l'offenser.

Mais tandis que pour repousser  
Leur dangereuse violence,  
Je tiens ferme sans me lasser,  
Celle que je défens le plus souvent  
m'offense.

Le 16. de ce mois on élut de  
nouveaux Echevins à l'Hostel  
de Ville de Paris. Quoy que  
je vous aye déjà entretenue  
de ces sortes de Ceremonies,  
vous ne serez peut estre pas  
fâchée de sçavoir comment  
la dernière se passa. M<sup>r</sup> Bole,  
Procureur General de la  
Cour des Aides, qui rem-  
plit dignement la Charge de

## 260 MERCURE

Prevoist des Marchands, ayant convoqué pour l'élection une Assemblée extraordinaire, et le se trouva composée des quatre Echevins, M<sup>rs</sup> Barois, Helmes, Sottereau, & de la Loire; des Procureur du Roy, Greffier, & Receveur de l'Hostel de Ville, & de vingt six Conseillers de Ville; dix de Cours Superieures, & seize des plus considerables Bourgeois de Paris. On appella encore à cette Assemblée trente deux autres notables Bourgeois, pour estre de l'élection qui se devoit faire de deux

**NOUVEAUX Echevins, à la place de M<sup>rs</sup> Barois & Helmes, qui sortoient de Charge, après avoir fait leur temps. Une Messe solemnelle fut chantée dans l'Eglise du Saint-Esprit, après laquelle M<sup>r</sup> le Prevost des Marchands parla avec sa grace ordinaire; & ensuite les deux Echevins qui devoient quitter, firent leur remerciement. Je n'ay pû recouvrer celui de M<sup>r</sup> Barois. M<sup>r</sup> Helmes fit le sien en ces termes.**

**MESSIEURS,**  
*Depuis deux ans que j'ay*

## 263 MERCURE

L'honneur d'estre assis parmi vous dans cette Assemblée de Sages, établie pour le bon ordre & pour l'ornement de la plus florissante Ville de l'Univers, je me connois assez pour sentir que je ne le dois qu'à vous, & au mérite de vos suffrages. Les déclarations publiques que j'en fais ma reconnaissance de reconnoissance auprès de vous, sans toutefois me dispenser jamais de vous en donner des preuves sensibles. Quel d'énormes, que de belles choses n'ay je point vues icy dans le cours de nostre administration commune? L'illustre Magistrat qui y préside a veu faire de

succès, la bien relevée par ses  
 actions & par ses grandes qualifi-  
 cations, par ses lumières qui pénétrant  
 le fond des affaires les plus épineu-  
 ses, par sa prudence qui les décide,  
 par son éloquence qui charme, par  
 sa noble humanité qui gagne les  
 cœurs, & par sa piété solide qui  
 nous sert d'exemple. Qu'en aurais-  
 je point encore à vous dire, Mes-  
 sieurs, de ces Hommes capables &  
 intelligens auxquels vous m'avez  
 associé ? Et qui se font si fort dis-  
 tinguer par leurs rares talens &  
 par les services qu'ils ont rendus ?  
 Je laisse la place à d'autres plus  
 dignes que moy de la remplir, &

## 264 MERCURE

c'est avec d'autant plus de joye,  
qu'après des temps un peu diffi-  
ciles, nous sommes entrez dans ces  
jours heureux & si desirez, ou par  
un auguste Mariage nous voyons  
renaistre du sein de la Paix gene-  
rale la tranquillité publque, le re-  
pos durable de nos Citoyens, & un  
nouvel éclat à la gloire de nostre  
Prince toujours victorieux, tou-  
jours bon, toujours magnanime.

Ce Compliment fut fort ap-  
plaudi, & trouvé digne de ce-  
luy qui le prononça. Quand les  
deux anciens Echevins eurent  
parlé, M. Tiron, Procureur  
du Roy, harangua dignement,  
selon

selon la coutume, pour te-  
moigner à ces Messieurs com-  
bien toute l'Assemblée estoit  
satisfaite de leur administra-  
tion. Il proposa ensuite l'éle-  
ction nouvelle. On appella  
tous les Electeurs par leur  
nom; après quoy l'on fit choix  
de quatre Scrutateurs pour  
recueillir leurs suffrages. Le  
premier, qui doit toujours  
estre une personne distinguée,  
fut M. de Lamoignon le Fils.  
Le second Scrutateur fut un  
Conseiller de Ville, le troisié-  
me un Quartenier, & le qua-  
triéme un Bourgeois. Alors

*Aoust 1698.*

Z

M<sup>r</sup> le Prevost des Marchands & les quatre Echevins se retirerent. Les Scrutateurs élus prirent leur place, pour recevoir de chaque Electeur le serment, & le suffrage écrit dans un billet. On trouva que ceux qui avoient le plus de voix estoient M<sup>r</sup> Renaud, Quartierier, & M<sup>r</sup> Dionis, Conseiller du Roy, Notaire au Chastelet de Paris, & ils furent nommez Echevins à la place de M<sup>r</sup> Barois, & de M<sup>r</sup> Helmes. Le 18. M<sup>r</sup> le Prevost des Marchands, accompagné des anciens Echevins & des quatre Scruta-

teurs, conduisit les Echevins nouvellement élus, à Versailles, pour y prester serment de fidelité au Roy. M<sup>r</sup> de Lamoignon porta la parole, avec cette éloquence qui est comme naturelle à tous ceux de son nom, & fit voir qu'il marcheroit dignement sur les traces des Grands Hommes qui luy ont laissé de si beaux exemples.

Vous aurez appris sans doute que M<sup>r</sup> Bose, Prevost des Marchands, a esté continué pour la quatrième fois dans cette importante dignité.

Z ij

## 528 MERCURE

Rien ne scauroit mieux faire connoître  
ce combien la Cour & le Peuple  
sont satisfaits de sa conduite; ce qui  
luy donne d'autant plus de gloire,  
qu'il a eu l'administration des affaires  
de la Ville dans des temps assez diffi-  
ciles.

Le 25 jour de la Feste de S. Louïs,  
les Carmes du grand Convent se ren-  
dirent en Procession, suivis de M<sup>r</sup>  
de Ville accompagné de leurs trois  
cents Archers; dans la Chapelle du  
Louvre, suivant l'ancien usage, dont  
je vous ay déjà parlé dans plusieurs de  
mes Lettres. S. A. S Monsieur le  
Comte de Toulouse, y rendit douze  
Pains-bénis, avec toute la magnifi-  
cence que peut permettre une cete-  
monie de cette nature.

Le 27. de ce mois à quatre heures  
& demie après midy, le Roy, leurs

Majestez B. & Messieurs les Princes Fils de France, Madame la Duchesse de Bourgogne, & tous les Princes & Princesses se rendirent à S. Clou, pour le Bâtesme de Mademoiselle de Chartres. Toute la Cour s'assembla dans le grand Salon de Monsieur, où tout le plain pied fut rempli de Personnes du premier rang, qui en arrivant trouverent divers Officiers, qui distribuerent en abondance du Chocolat, du Thé, du Caffé, & des Eaux glacées. Ensuite sur les cinq heures & demie, l'on alla à la Chapelle pour le Bâtesme. Monseigneur le Dauphin fut Parrain, & Madame la Duchesse de Bourgogne Marraine. La Princesse fut nommée Marie Adelaïde. M<sup>r</sup> l'Abbé de Grancey fit la ceremonie. On avoit fait venir la jeune Princesse d'Orleans, Fille

## 270 MERCURE

ainée de Monsieur le Duc de Chartres, pour voir le Roy, qui la trouva parfaitement belle & gracieuse. La Ceremonie faite on servit quantité de corbeilles de fruits & de dragées, & ensuite le Roy & toute la Cour monterent en Calèche, pour aller à la promenade dans le Parc. Il y avoit six Calèches, chacune attelée de huit chevaux. Le Roy, & le Roy & la Reine d'Angleterre estoient dans la première sur le devant, & Madame la Duchesse de Bourgogne, Monsieur & Madame sur le derriere. Dans la seconde estoient Monseigneur, Mademoiselle sur le devant, Madame la Duchesse, & Madame la Princesse de Conti Doyennière. Dans la troisième Monsieur le Duc de Chartres, Madame la Duchesse du Lude, & une partie des Dames du Palais de Madame la Duchesse de Bourgogne. La quatrième

estoit remplie par les Dames de la Reine d'Angleterre, & les deux autres par les Duchesses & autres Dames. Les trois jeunes Princes monterent à cheval, & parurent un peu avant le Roy pour la promenade. Elle dura jufqu'à fept heures. Le Roy & toute la Cour revinrent dans les Appartemens, & allerent de là dans l'Orangerie; après quoy le Roy, & le Roy & la Reine d'Angleterre s'en retournerent. Messieurs les Princes & Madame la Duchesse de Bourgogne demeurerent à souper. La nuit estant venue on alluma les Lustres & les Grandoles dans tous les Appartemens & dans le milieu de l'Orangerie, il y eut une Table de quatorze pieds de long & de neuf de large. C'estoit un Ambigu, où plus de loixante & dix

## 272 MERGURE

plats furent servis. La Table estoit de tente couverte, en voycy l'ordre. Il y avoit quatre fauteuils. Monseigneur le Duc de Bourgogne & Messieurs les Ducs d'Anjou & de Berry estoient à la droite; Madame la Duchesse de Bourgogne & Mademoiselle à la gauche de Monseigneur le Duc de Bourgogne. Auprès de Mademoiselle estoit Madame la Grande Duchesse, Madame la Marquise de la Ferté, & Madame de Fontaine-Martin. De l'autre costé contre Monseigneur le Duc de Berry, estoit Madame la Duchesse, Madame la Princesse de Conti Douairiere, & Madame du Lude. Les Dames du Palais de Madame la Duchesse de Bourgogne, & d'autres Personnes de qualité occupoient les autres places. Dans tout le temps du repas, qui

# GALANT. 273

dura da moins une heure, les Violons de Monsieur jontèrent. Monseigneur le Duc de Bourgogne fut servi par M<sup>r</sup> de Matarel, premier Maître d'Hostel de Monsieur; Madame la Duchesse de Bourgogne par M<sup>r</sup> de Lomenan, Maître d'Hostel; Monseigneur le Duc d'Anjou par M<sup>r</sup> de Lutel, Contrôleur general, & Monseigneur le Duc de Berry par M<sup>r</sup> de Monpoint, aussi Contrôleur general. M<sup>r</sup> Bizoton, Contrôleur de la Maison, & M<sup>r</sup> Freignuë, Contrôleur de la Bouche, servirent la Table. Après le Soupé, Messieurs les Princes & Madame la Duchesse de Bourgogne retournerent à Versailles, avant que de venir au détail de l'Entrée des Ambassadeurs de Hollande, je vais vous parler de ceux qui remplissent cet Employ. Les

## 274 MERCURE

Etats Generaux des Provinces Unies ont nommé Mr Heemeskerk pour leur Ambassadeur Extraordinaire. Il doit après son Entrée & les premières Audiences, faire les fonctions d'Ambassadeur Ordinaire, & demeurer en France. C'est un homme d'un mérite distingué, dont les Ancêtres ont rendu il y a cent ans de grands services aux Etats, & qui vient de Constantinople où il a esté Ambassadeur des mêmes Etats auprès du Grand Seigneur. Le 28 Mars, le Parlement de la Province de Hollande a choisi Mr d'Odick pour son Ambassadeur Extraordinaire. Il doit s'en retourner dans peu de temps. C'est un homme d'une grande distinction, son Avint en France après la Paix de Westphalie en la même qualité qu'il y estoit aujourd'hui. Ces deux Amb.

deurs, qui estoient icy depuis plusieurs mois, & qui n'avoient point encore fait leur Entrée publique, à cause que des équipages aussi considerables que ceux avec lesquels ils ont paru, ne pouvoient estre si-tost prests, la firent le 24. de ce mois. Ils se rendirent au Chasteau de Rambouillet, où les Ambassadeurs & les Ministres Etrangers qui sont en cette Cour les envoyerent complimenter, M<sup>r</sup> le Maréchal de Tourville, que le Roy avoit nommé pour les accompagner, s'y rendit aussi avec M<sup>r</sup> de Saintot, Introduceur des Ambassadeurs, ainsi que les Carosses du Roy, des Princes & Princesses de la Maison Royale. Les deux Ambassadeurs monterent dans celuy du Roy, accompagnez de M<sup>r</sup> le Maréchal de Tourville, & de M<sup>r</sup> de Saint-

## 276 MERCURE

tot. Les Fils de M<sup>r</sup> d'Odiick, les Gentilshommes de la suite des Ambassadeurs, & leurs principaux Officiers, montés à plus de soixante personnes, se placerent dans les Carrosses de Madame la Duchesse de Bourgogne, & dans ceux des Princes & Princesses. Vous savez qu'il ne se trouve point de Carrosse de Monseigneur le Dauphin en de pareilles ceremonies, parce que ce Prince est servi par la Maison de S. M. Le Carrosse, les Pages, & les chevaux de main de M<sup>r</sup> le Maréchal de Tourville commencerent la marche, son Ecuyer étant à la tête. Ensuite parut un Ecuyer à la teste de douze chevaux de main, conduits par douze Palefreniers, ils estoient suivis d'un autre Ecuyer qui precedoit douze Pages bien montés, après lesquels marchoit un Suisse à

cheval à la teste de seize Valets de pied. Le fond de cette Livrée estoit d'un drap isabelle, galonné d'argent & d'une petite bande de velours vert entre les galons.

On vit ensuite paroître un Ecuyer & deux sous Ecuyers, ou Gentils hommes, bien montez à la teste de seize Pages à cheval, puis deux Suites à cheval à la teste de quarante Valets de pied. La Livrée de ces Pages & de ces Valets de pied, qui estoient à M<sup>r</sup> d'Odiick, n'estoit différente de celle de M<sup>r</sup> Héemeskerk, que par la bande de velours, qui estoit bleue. Le Carosse du Roy parut ensuite, dans lequel estoient les deux Ambassadeurs, M<sup>r</sup> le Maréchal de Tourville & M<sup>r</sup> de Saintot. Il y avoit huit Estafiers de M<sup>r</sup> de Tourville à la portière du Carosse, du costé où

## 278 MERCURE

estoit ce Maréchal, & ils precedoient les Carrosses des Princes & Princesses de la Maison Royale, au nombre de quatorze. Ce Cortége étoit fermé par celui de M<sup>r</sup> le Marquis de Torcy, qui en qualité de Secrétaire d'Etat des Affaires étrangères, en a toujours envoyé un aux Entrées des Ambassadeurs.

On vit ensuite paroître quatre Carrosses de M<sup>r</sup> Hémerik, dont deux estoient à huit chevaux, & deux à six. Le premier qui estoit celui du Corps, estoit d'une fort grande magnificence. Ces Carrosses estoient suivis de six autres à huit chevaux de M<sup>r</sup> d'Odijk. Il n'y avoit rien de plus beau que les chevaux de tous ces Carrosses. Il y en avoit de Frise, qui sont plus hauts & plus longs que les chevaux ordinaires, d'Allemagne, de gris de souris, de gris

semblable, bay, Hebe de plusieurs au-  
 tres sortes. Huit aigrettes avec des  
 plumes blanches, relevoient l'attela-  
 ge du Casosse du Corps de Mr d'O-  
 rdiac. Les deux Carrosses du Corps  
 des deux Ambassadeurs estoient dou-  
 pez en dôme cinné, ce qui faisoit un  
 tres-bon effet. Ils estoient garnis de  
 Bronze doré, avec des compartimens  
 sur l'Imperiale. Le Train estoit de  
 bois doré tres bien sculpté, la pein-  
 ture de ces Carrosses estoit fine & fut  
 des fonds d'or. Tout y estoit allego-  
 rique & convenoit à la Paix. A peine  
 fut-on arrivé à l'Hostel des Ambas-  
 sadeurs Extraordinaires, que Mr le  
 Marquis de Souré, Maistre de la  
 Garde-robe du Roy, vint faire com-  
 pliment aux Ambassadeurs de la part  
 de S. M. Ceux qui vinrent ensuite fu-  
 rent Mr le Marquis de Villacors le Fils,

premier Maître d'Hotel de Madame la Duchesse de Bourgogne, de la part de cette Princesse; M<sup>r</sup> le Marquis de Pluvaux, Maître de la Garderobe de Monsieur, de la part de S. A. R. M<sup>r</sup> Colins, premier Maître d'Hotel de Madame, de la part de cette Princesse; M<sup>r</sup> de Grave, Maître de la Garderobe de Monsieur, de la part de Monsieur de Chartres; M<sup>r</sup> Bailly, Eroyes ordinaire de Madame la Duchesse de Chartres, de la part de cette Princesse. On servit ensuite un Souper magnifique Il y avoit quatre Tables, deux pour les Ambassadeurs, & les Personnes les plus qualifiées qui les accompagnoient; & les deux autres pour les principaux Gentil hommes & Officiers de leur suite. Ces Tables furent servies le lendemain, Lundy, avec la même magnificence.

# GALANT. 281

Le 26. Mrs. Heenricx & d'Odiex,  
que M<sup>r</sup> le Maréchal de Tourville & M<sup>r</sup> de  
Saintot étoient allez prendre à l'Hôtel des  
Ambassadeurs Extraordinaires, se rendi-  
rent à Versailles avec les mesmes équipa-  
ges & livrées, & accompagnez de la mes-  
me suite que le jour de leur Entrée. Les  
Compagnies des Gardes-Françoises &  
Suisses estoient rangées en haye & sous  
les Armes avec les Tambours appellans,  
Les Gardes de la Porte & de la Prevôté,  
l'estoient de la mesme sorte à la porte du  
Chasteau & dans la Cour; & les cent Sui-  
ses aussi en haye estoient placez, depuis  
l'entrée du Vestibule, jusqu'au haut de  
l'Escalier, au bas duquel les Ambassadeurs  
furent reçus par M<sup>r</sup> le Marguis de Blain-  
ville & par M<sup>r</sup> des Granges, l'un Grand-  
Maistre, & l'autre Maistre des Ceremo-  
nies. M<sup>r</sup> le Maréchal Due de Villeroy  
Capitaine des Gardes du Corps, les re-  
geut à l'entrée de la Salle des Gardes, qui  
estoient aussi en haye & sous les Armes,  
& à leur passage on ouvrit les deux bat-  
tans des Portes. A l'entrée de la Chambre

Avant 1698.

A a

## 282 MERCURE

de Sa Majesté, ils firent trois profondes révérences en s'approchant du Balustre. Le Roy qui estoit dans son Fauteuil se leva quand il les vit & se découvrit, & après qu'ils furent entrez dans le Balustre, Sa Majesté se couvrit & les fit couvrir. Messieurs les Princes, Fils de France, estoient dans ce mesme Balustre. Ce fut M<sup>r</sup> Heemskerck qui porta la parole. La réponse du Roy fut pleine de témoignages d'une parfaite amitié pour les Etats Generaux leurs Maistres, & d'estime particuliere pour leurs Personnes. L'Audience finie, Mr le Maréchal de Villeroy les reconduisit au mesme endroit où il les avoit reçeus, & Mr le Maréchal de Tourville & Mr de Saintot, les menerent à l'Audience de Monseigneur le Dauphin, après laquelle il furent conduits par Mr de Saintot à celles de Monseigneur le Duc de Bourgogne, de Madame la Duchesse de Bourgogne, de Monseigneur le Duc d'Anjou & de Monseigneur le Duc de Berry. Ensuite ils furent traitez avec beaucoup de magnificence par les Offi-

riers du Roy, & Mr le Maréchal de Tourville fit les honneurs de la Table. Il y en avoit trois, l'une de quatorze couverts, pour les Ambassadeurs, une de vingt, & une de trente, pour les Gens qualifiez & les Gentilshommes de la suite. On traite deux cens soixante Personnes de livrée, suivant la Liste qu'on en avoit faite.

La Charge d'Aumônier du Roy, que la Promotion de Mr l'Abbé de Mailly à l'Archevêché d'Arles rendoit vacante, a esté donnée à Mr l'Abbé de Parisonne. Son nom est un éloge pour luy.

L'Archevêché de Besançon a esté acquis pour la première fois depuis que la Franche-Comté a esté jointe à la France, le Pape a donné le fief au Roy pour y nommer. Sa Majesté trouvant beaucoup de mérite dans un François qui est d'une Famille où la valeur regne avec la piété, en a pourvû Messrs François-Joseph de Gramont, Evêque de Philadelphie.

Sa Majesté a donné en même temps les Abbayes de la Sabie & de l'Ébrouais.

A a ij

## 284 MERCURE

de, à M<sup>r</sup> l'Abbé de la Rochefoucault, Oncle du Duc de ce nom. Elles avoient esté possédées auparavant par M<sup>r</sup> l'Abbé de Marillac, qui mourut il y a quelques mois, & qui estoit Frere de ce même Duc.

L'Abbaye de Meen a esté donnée à M<sup>r</sup> l'Abbé Pagon, Fils de M<sup>r</sup> Pagon, Premier Medecin du Roy. Il est Docteur de Sorbonne, & s'est distingué dans tous les Actes qu'il a soutenus pour parvenir à ce grade. Sa sagesse & ses bonnes mœurs le font voir digne Fils d'un Père que la Cour & tous les honnestes gens avoient souhaité de voir dans le poste où le Roy l'a mis. C'est un employ qu'il exerce avec une noblesse & un desintéressement qui va jusqu'à sacrifier la plus part de ses droits à ceux qui remplissent les Charges sur lesquelles il a inspection.

M<sup>r</sup> l'Abbé de Montauban a esté gratifié de l'Abbaye de Saint Guillem.

Le Roy a aussi donné deux Abbayes de Filles; sçavoir celle de Clavay à Madame de Montmorin, & celle de Nostre

# GALANT. 285

Dame de Ligneux, à Madame de Saint-Aulais de Launay.

Je ne me suis pas trompé en vous envoyant, le mois passé, le Sonnet de M<sup>r</sup> le Gendre, comme estant tres-beau, mais je me suis trompé en vous disant que l'Auteur estoit Fils de feu M<sup>r</sup> le Gendre Fermier General. La conformité du nom & des Emplois m'a fait tomber dans l'erreur Il est Fils de M<sup>r</sup> le Gendre de Lyon, Secretaire du Roy, cy-devant Fermier de Savoye, & à present Intereffé dans les Fermes. Adieu, Madame. Je vous enverray le mois prochain un Journal exact de tout ce qui se sera passé au Camp de Coudun, près Compiègne. Je suis vostre, &c.

A Paris, ce 31. Aoust 1698.

# TABLE

<b>T A B L E.</b>	
<b>P</b> relude.	
Compliment fait au Roy.	
Ode de Mademoiselle Bernard.	14
Discours sur ce qu'on craint d'estre treize à table.	21
Discours prononcé à Vouzans en bas Poitou.	43
Lettre de Chandernagor, dans le Bengale, le 3. Janvier 1697.	
Le Songe, Stances.	67
Discours fait à Mr l'Archevêque de Bordeaux.	76
Mariages.	92
Remerciment de Mr le Chevalier d'Estampes à Mr l'Abbé de Soubize.	96
Maximes Galantes.	102
Discours du Prieur de S. Lomer à Mr l'Evêque de Blois.	114
Histoire.	118

# T A B L E.

<i>Reflexions sur la polireſſe des Mœurs.</i>	161
<i>L'Analyſe des Vertus.</i>	161
<i>L'Idée ou Caractere de l'honneſte. Homme Chreſtien.</i>	167
<i>Etat des Charges auxquelles Mr le Duc de Lorraine a nommé.</i>	169
<i>Lettre d'un ſçavant Medecin.</i>	176
<i>Nouveaux effets du Tonnerre,</i>	168
<i>Theſe ſoutenue par Mr l'Abbé d'Estam- pes.</i>	193
<i>Vers ſur le ſujet de cette Theſe.</i>	197
<i>Madrigal.</i>	200
<i>Vers irreguliers à Madame la Marquiſe d'Aligre.</i>	208
<i>Mort de Mr de Montmorency de Bours.</i>	212
<i>Gouvernemens donnez par le Roy.</i>	215
<i>Mr le Comte de Guiscard nommé Ambaſ- ſadeur extraordinaire en Suede.</i>	216
<i>Prodige.</i>	217
<i>Mariage.</i>	219
<i>Eſtampe nouvelle, curieuſe. &amp; à la mode.</i>	222
<i>Livre nouveau de Mr de Beſarſon.</i>	225
<i>Traité de la Religion contre les Athées, les Deiſtes, &amp; les nouveaux Pirrhoniens.</i>	228

# TABLE

Ce qui s'est passé à la promenade que Madame la Duchesse de Bourgogne a faite à Paris.	234
Mariage.	241
Morts.	243
Enigmes.	255
Cérémonie observée à l'Élection des nouveaux Echevins.	259
Baptême de Mademoiselle de Chartres	269
Ce qui s'est passé à l'Entrée & à l'Audience des Ambassadeurs de Hollande.	275
Charge d'Aumônier du Roy donnée par Sa Majesté.	283
Benefices donnez par le Roy.	287

La Chanson qui commence par *Un severe* devoir a banny de ces lieux, doit regarder la page 117.

L'Air qui commence par, *Les Prez, les Bois, les Fleurs, & la Verdure*, doit regarder la page 205.



